

# Bulletin d'analyse économique

## Sommaire

### **CADRAGE ECONOMIQUE 2019 : LES AUTORITES CHINOISES METTENT L'ACCENT SUR L'ATTENUATION DU RALENTISSEMENT ET LA PREVENTION DES RISQUES..... 2**

*A l'occasion des deux sessions législatives annuelles (lianghui), le rapport du Premier Ministre, le rapport du Ministère des Finances (MOF) et le rapport de la Commission nationale de la réforme et du développement (NDRC) ont été présentés. Ces rapports fournissent le cadrage de la politique économique de la Chine pour l'année 2019.*

### **LES RELATIONS COMMERCIALES ENTRE LA FRANCE ET LA CHINE EN 2018 (DOUANES FRANÇAISES) ..... 8**

*En 2018, les échanges franco-chinois suivent la même tendance que le commerce extérieur de la France. Ils progressent mais à un rythme moins soutenu que l'année dernière (+4% contre +9% en 2017). Nos exportations vers la Chine sont très dynamiques en 2018 (+11% à 21 Mds€). Elles participent à un recul de notre déficit bilatéral de 1,2 Md€ (à 29 Mds€) et contribuent pour 0,4 point de pourcentage à la croissance de nos exportations totales de biens. Ce dynamisme est essentiellement imputable à une forte hausse de nos exportations de matériel aéronautique (augmentation de 30% soit +1,9Md€), grâce à la certification à l'été 2018 du modèle Airbus A350. Hors aéronautique, le bilan est plus mitigé : diminution des exportations de biens agroalimentaires mais forte hausse des exportations de cosmétiques et de produits pharmaceutiques. Nos importations de biens chinois progressent modérément (+1,5% à 50 Mds€). Leur composition commence à refléter une montée en gamme de l'industrie chinoise dans certains secteurs.*

### **APRES L'ENTREE EN VIGUEUR DU CPTPP - QUELLE STRATEGIE COMMERCIALE CHINOISE DANS L'ASIE-PACIFIQUE ? ..... 14**

*L'entrée en vigueur le 30 décembre 2018 d'un CPTPP excluant les États-Unis réactive le débat (précédemment entamé lors de la signature du TPP) autour d'une potentielle adhésion chinoise à ce méga-accord. Si aucune position tranchée n'a été formulée par les autorités, des voix du monde académique se prononcent en faveur d'une adhésion chinoise au CPTPP, invoquant une « courte fenêtre de tir » qui pourrait se refermer en cas de retour des États-Unis dans cet accord.*

### **ETAT DES LIEUX DU DEBAT PUBLIC EN CHINE SUR LES ENTREPRISES ET PLATEFORMES NUMERIQUE ..... 17**

*Il n'y a pas en Chine de débat public au sens où nous le connaissons dans les démocraties occidentales. Les réseaux sociaux, aussi développés soient-ils ne constituent pas le vecteur d'un débat qui comporterait une dimension politique. Le développement fulgurant des BATX (Baidu, Alibaba, Tencent, Xiaomi) soulève néanmoins autant de questions que celui des GAFA aux États-Unis.*



## **«HIVER DE L'INTERNET » : LA TECH CHINOISE MONTRE DES PREMIERS SIGNES D'ESSOUFFLEMENT..... 3**

*Les trajectoires boursières des grands groupes chinois de l'internet, leurs prouesses technologiques et les épopées de certains de leurs patrons (c'est le cas de Jack Ma, qui aurait été recalé de KFC avant de fonder Alibaba avec une dizaine d'amis pour enfin devenir l'homme le plus riche du pays) ont longtemps fait d'Alibaba, Tencent et consorts les principales incarnations d'un possible « rêve chinois ». Depuis l'automne 2018, toutefois, les entreprises chinoises de l'internet ont enregistré plusieurs revers, qui se sont traduits par une révision de leurs perspectives de croissance, une chute de leurs taux de marge, une réduction des financements par les capital-risqueurs et, in fine, une correction de certaines valorisations boursières.*

## **AMCHAM CHINA BUSINESS CLIMATE SURVEY 2018 : LES ENTREPRISES AMERICAINES EN CHINE FACE A LA GUERRE COMMERCIALE ..... 27**

*La Chambre de commerce américaine en Chine (AmCham China) a publié, le 26 février 2019, sa traditionnelle enquête de confiance des entreprises américaines installées en Chine. Interrogées au moment où les incertitudes relatives à la guerre commerciale étaient particulièrement vives (novembre et décembre 2018), celles-ci voient leur optimisme traditionnel s'éroder. Cette prudence nouvelle est à la fois une conséquence de l'incertitude créée par la guerre commerciale et un témoignage de ce que les entreprises étrangères basées en Chine sont quelque peu désespérées face aux messages jugés contradictoires des autorités chinoises en matière d'accès au marché. Si les entreprises américaines rejettent en bloc l'utilisation par l'administration Trump de l'instrument tarifaire, beaucoup conviennent de la nécessité de recourir à une approche plus dure que sous les administrations précédentes.*

## Cadrage économique 2019 : les autorités chinoises mettent l'accent sur l'atténuation du ralentissement et la prévention des risques

*A l'occasion des deux sessions législatives annuelles (lianghui), le rapport du Premier Ministre, le rapport du Ministère des Finances (MOF) et le rapport de la Commission nationale de la réforme et du développement (NDRC) ont été présentés. Ces rapports fournissent le cadrage de la politique économique de la Chine pour l'année 2019.*

*Traditionnellement, ces rapports font le bilan de l'année passée, soulignent les difficultés à venir et annoncent les mesures et objectifs en conséquence. Cette année, les autorités insistent particulièrement sur les risques, internes et externes, à la fois persistants et imprévus qui pourraient peser sur l'économie chinoise. A l'instar de 2016, sur fond de conjoncture économique dégradée, le gouvernement a préféré annoncer un intervalle de croissance [6-6,5%], qui prend la mesure de l'incertitude et valide le fléchissement de l'économie. Particulièrement préoccupé par la montée du chômage, le gouvernement fait de l'emploi sa priorité absolue. Les autorités font ainsi le pari ambitieux « d'un équilibre entre le maintien d'une croissance stable », qui peut passer par des politiques économiques plus accommodantes, et la « prévention des risques », qui suppose la poursuite de l'assainissement financier et le contrôle des dépenses publiques locales.*

*Pour cela, les mesures annoncées semblent donner la priorité à l'instrument budgétaire, et notamment à des baisses d'impôt, les autorités maintenant par ailleurs leur engagement de poursuivre la politique de « de-risking » instaurée depuis la fin 2017. L'orientation de la politique monétaire devrait demeurer ainsi « prudente », comme le reflète l'annonce d'une progression de M2 en ligne avec la croissance du PIB nominal, fixée à 9,5%. L'objectif du gouvernement est en fait d'inciter les banques à accroître leurs crédits vers les PME de +30%.*

*Ces rapports s'inscrivent dans la perspective de long terme fixée lors du XIX<sup>ème</sup> Congrès du Parti Communiste Chinois (PCC) en faveur d'un « développement de qualité » : lutte contre la pauvreté, la pollution et les risques financiers (« trois luttes prioritaires ») ; nouveau modèle de développement avec la poursuite prudente des réformes « du côté de l'offre » et la mise en avant de l'innovation, de l'ouverture, de l'amélioration du cadre juridique et fiscal et de l'environnement.*

*Au-delà d'un affichage général, les autorités se montrent prudentes en termes de réformes internes compte tenu de la situation conjoncturelle dégradée. Elles mettent un accent particulier sur l'ouverture externe : vote sur la Loi sur l'investissement étranger et principe d'égalité de traitement pour les IDE entrants.*

### **1. Message général : les autorités mettent l'accent sur l'atténuation du ralentissement et donnent la priorité absolue à l'emploi**

**L'objectif de croissance a en effet été révisé en baisse, dans une fourchette comprise « entre 6 et 6,5% » cette année, contre « 6,5% environ » en 2018.** Les autorités acceptent donc un objectif de croissance plus faible et l'accent est davantage mis sur l'atténuation du ralentissement. Au regard du fléchissement de l'activité, reflété notamment par des indicateurs avancés mal orientés, cet objectif peut paraître ambitieux. Les autorités en sont conscientes, comme le souligne le rapport de travail de Li Keqiang « dans la quête du développement cette année, nous devons faire face à un environnement plus complexe et

à des risques et des défis, prévisibles ou non, plus grands par leur nombre et leur ampleur».

**Dans ce contexte, les autorités font de l'emploi leur priorité absolue.** En effet, elles apparaissent préoccupées de la montée du chômage, déterminant de la stabilité sociale, d'où le fait qu'elles cherchent à « diminuer les pressions actuelles sur l'emploi mais aussi à remédier à la pénurie de travailleurs hautement qualifiés ». Cette pénurie devrait peser à court terme sur l'objectif de montée en gamme de l'économie et sur la croissance potentielle, toutes choses égales par ailleurs. Le rapport délivre également les objectifs annuels concernant l'emploi : 11 M d'emplois urbains créés et un taux de chômage par enquête d'environ 5,5%, ceux-ci sont quasiment inchangés par rapport à l'année précédente.

Tout au plus, le taux de chômage urbain par enquête passe à « environ 5,5% » contre « moins de 5,5% » en 2018, offrant une plus grande flexibilité aux autorités. Il faut noter que l'objectif de 11 M d'emplois urbains créés se situe en dessous du résultat de 2018 : 13,6 M d'emplois urbains ont été créés.

Le taux de chômage par enquête a augmenté pour atteindre 5,3% en février et les sous-indices emploi du PMI reflètent depuis le dernier trimestre une détérioration de la situation de l'emploi en Chine. C'est sans doute pour cela que « la politique de priorité à l'emploi constitue l'une des principales politiques macroéconomiques » et que le Rapport souligne la nécessité de recourir à des politiques contra-cycliques pour réaliser cet objectif. Au-delà des mesures visant à stabiliser la croissance et à soutenir l'investissement (notamment en infrastructures), les autorités prévoient des déductions fiscales pour les entreprises embauchant des personnes au chômage ou « des *rural poor people* » et mettent l'accent sur l'éducation et des nouveaux projets de formation.

## **2. Un *policy-mix* mettant l'accent sur la réduction des coûts pour les entreprises et l'accès au financement pour les PME**

**Le gouvernement prévoit d'accroître son déficit de 2,6% à 2,8%<sup>1</sup> en le portant de 2665 à 2760<sup>2</sup> Mds de RMB.** La plupart des nouvelles mesures budgétaires concernent des réductions des coûts pour les entreprises, en particulier pour le secteur manufacturier et les PME et s'inscrivent dans une optique de rééquilibrage en faveur du secteur privé. La TVA sera ramenée de 16% à 13% dans le secteur manufacturier et de 10% à 9% pour les secteurs des transports et de la construction. Il convient de souligner que la TVA demeure inchangée pour un grand nombre de secteurs (financier, télécom, high-tech ...). Les charges sociales des entreprises seront également

abaissées à partir de mai 2019. Les gouvernements locaux devront notamment s'assurer que les réformes de méthode de collecte des contributions sociales « n'alourdissent pas le fardeau des PME » et s'engager à ce « que les prestations sociales des employés restent identiques ». L'objectif de ces mesures est dans un premier temps d'améliorer la trésorerie des entreprises, notamment celles du secteur privé, qui font fréquemment état de délais de paiement en voie d'allongement, nombre de leurs clients au rang desquels les SOE se révélant être de mauvais payeurs.

**Le financement de ces mesures, dont le coût est estimé à 2 000 Mds RMB<sup>3</sup> (2,2% du PIB),** devrait « peser sur le budget de l'Etat central et des gouvernements locaux » qui devront « se serrer la ceinture et trouver des solutions viables de financement ». Le gouvernement central s'engage alors à augmenter les transferts vers les provinces (+10,9%) et souligne sa volonté de réformer et d'améliorer le mécanisme de transferts en vue d'assurer « une capacité fiscale de base à l'échelle des comtés », sans en préciser les modalités. Le financement de ces mesures devrait, d'après les annonces, passer par une réduction du train de vie de l'Etat (réduction de 5% des dépenses générales et de 3% des dépenses concernant « les visites officielles, les véhicules officiels et les activités de représentation »), une augmentation des transferts de dividendes en provenance des SOE centrales<sup>4</sup>. Les ventes de terrains, principale source de recettes des gouvernements locaux, ne devraient néanmoins officiellement augmenter que de 3% en valeur.

**Le quota des émissions d'obligations spéciales des gouvernements a été porté à 2 150 Mds contre 1350 en 2018<sup>5</sup>** en vue de « financer les projets d'infrastructure-clés<sup>6</sup> et de prévenir et réduire les risques liés à

<sup>1</sup> Sur la base d'une croissance nominale du PIB de 9,5%, probablement surestimée compte tenu de la décélération de l'inflation.

<sup>2</sup> 1830 Mds RMB pour l'administration centrale, 930 Mds pour les gouvernements locaux

<sup>3</sup> En intégrant l'effet report des mesures déjà annoncées auparavant (réduction de l'IRPP, via le relèvement du seuil d'exemption, annoncé en octobre dernier et de l'impôt sur les

sociétés ciblé vers les PME annoncé en janvier, qui entraîne un manque à gagner de 200 Mds RMB par an).

<sup>4</sup> Les résultats des SOE centrales se montaient à 1700 Mds RMB en 2018.

<sup>5</sup> 800 Mds en 2017, 400 en 2016 et 100 en 2015.

<sup>6</sup> En particulier, 800 Mds RMB devraient être alloués au financement d'infrastructures ferroviaires.

l'endettement des collectivités locales. Cette augmentation est à mettre en perspective avec la volonté du gouvernement de contrôler par ailleurs la dette hors-bilan des autorités publiques locales (i.e. la dette imputable aux plateformes de financements ou *local government financing vehicles*), qui pourrait diminuer en 2019 et donc atténuer l'accélération de l'endettement total des collectivités locales.

**L'orientation de la politique monétaire demeure « prudente ».** Le Premier ministre exclut un « déluge de stimuli monétaires » mais annonce que « la politique monétaire sera assouplie ou resserrée de manière adéquate (« *to the right degree* ») ». Ainsi, l'agrégat cible M2 et les agrégats de financement devront augmenter en ligne avec le PIB nominal. L'objectif principal fixé par le Premier ministre, s'agissant du volet monétaire, est en fait d'améliorer l'efficacité du mécanisme de transmission de la politique monétaire à l'économie réelle, et en particulier l'accès des PME au financement. A ce stade, les baisses successives de réserves obligatoires et le recul concomitant des taux interbancaires n'ont guère eu d'incidence sur les *spreads* des entreprises de taille moyenne, alors que les grandes entreprises en ont bénéficié, dans le sillage du recul des rendements des titres d'Etat et des *policy-banks*. Le soutien ciblé devrait en théorie se traduire par une baisse des coûts de financement, un allongement de la maturité des prêts et une hausse des prêts accordés par les grandes banques commerciales d'Etat (objectif de +30% en 2019 par rapport à 2018, sans que soit précisée la base de calcul, encours ou nouveaux crédits). Compte tenu d'un effet de base favorable (en 2018, les remboursements

auraient été supérieurs aux nouveaux crédits), cet objectif, mesuré à l'aune des flux nets devrait être atteint. Ainsi, Li Keqiang prévoit de nouvelles baisses ciblées des ratios de réserves obligatoires (une par trimestre, dans le sillage de celles effectuées depuis avril 2018) et une accélération de la recapitalisation des banques<sup>7</sup> — probablement via davantage d'émissions d'obligations perpétuelles<sup>8</sup> pour accélérer l'octroi de prêts. Néanmoins, faute d'une meilleure capacité des banques à appréhender les risques induits, l'administration de crédits pourrait entraîner une mauvaise allocation du crédit et des coûts collectifs, liés à la bonification du crédit. Une baisse des taux directeurs, dans le sillage des deux assouplissements qui avaient été effectués en 2015-2016, pourrait également intervenir même si ce point n'a pas été abordé par le Premier ministre.

### 3. Une poursuite prudente des réformes structurelles

**Les autorités réaffirment également leur volonté de continuer les réformes du côté de l'offre et la poursuite des trois batailles** (risques financiers, pollution et pauvreté). Sur ce dernier objectif, il est par exemple illustratif de noter que le terme « rural » est cité 46 fois dans le discours du Premier Ministre, essentiellement pour mettre en avant la lutte contre la pauvreté, le rattrapage entre zones urbaines et zones rurales, ainsi que le développement de celles-ci. Les autorités promettent plus de réformes « conformes aux principes du marché » en vue de « consolider les progrès réalisés sur les 5 tâches prioritaires<sup>9</sup>, renforcer le dynamisme des micro-entreprises, la montée en gamme de la chaîne industrielle et assurer la fluidité des circuits économiques<sup>10</sup>.

<sup>7</sup> Depuis le début de la campagne contre le désendettement et d'assainissement du secteur financier, les banques subissent une pression croissante pour répondre aux exigences d'adéquation des fonds propres, les nouvelles règles sur le *shadow banking* demandant de mettre davantage de capital de côté afin de couvrir leurs actifs hors-bilan. En outre, elles ont utilisé beaucoup de capital pour céder leurs créances douteuses.

Par ailleurs, malgré un coefficient d'exploitation (charges d'exploitation / produit net bancaire) très faible par rapport aux banques américaines ou européennes, leur rentabilité est en baisse tendancielle, et ne dépasse pas 1% des actifs, y compris pour les

cinq principales banques commerciales détenues par l'Etat (BoC, ICBC, CCB, ABC, BOCOM).

<sup>8</sup> L'émission d'actions étant trop coûteuse compte tenu de la faiblesse de leur prix, la PBoC encourage le développement et la liquidité du marché des obligations perpétuelles émises par les banques commerciales et a commencé à mettre en œuvre des opérations de *Central Bank Bills Swap* (CBS) pour améliorer la liquidité de ces obligations. La première banque à avoir émis a été la BoC, qui a émis 40 Mds RMB, à un taux de 4,5%.

<sup>9</sup> « Les surcapacités, les stocks invendus, le désendettement, la baisse des coûts et le renforcement des points faibles »

<sup>10</sup> « *ensuring unimpeded flows* ».

**Du côté des risques financiers,** l'accent est mis sur la poursuite du « désendettement structurel », la prévention de fluctuations anormales des marchés financiers (allusion probable à la forte chute suivie d'une forte remontée des indices boursiers chinois, qui ont crû de +30% depuis le début de l'année, reflétant les anticipations d'une sortie par le haut du conflit commercial avec les Etats-Unis) et une « gestion prudente de la dette des gouvernements locaux ».

**Concernant la réforme des SOE, LI Keqiang entérine le concept de *competitive neutrality*** et affirme que « les entreprises de toutes tailles et régimes de propriété seront traitées de manière égale dans les processus d'appel d'offres, d'utilisation de terrains et d'autres égards, selon le concept de neutralité concurrentielle ». <sup>11</sup> Cependant, il n'est pas précisé comment ce concept sera mis en œuvre et s'il concernera également les modalités de financement et les questions d'approbations administratives. Le rapport signale également la poursuite de la réforme de la propriété mixte (*mixed-ownership reform*)<sup>12</sup> et le traitement des entreprises zombies « selon la loi ». Pour mémoire, la NDRC avait annoncé l'accélération de la procédure de liquidation des « entreprises zombies » en décembre dernier, les plans de restructuration et de liquidation devant être mis en œuvre et achevés avant fin 2020.

**Si le marché immobilier n'est que très brièvement évoqué, la poursuite des réformes du marché du logement et le maintien du développement « sain » du marché immobilier de manière régulière sont soulignés.**

L'assouplissement des mesures/du dispositif régissant le marché immobilier, et visant à limiter la spéculation, à l'échelle nationale semble peu probable. Les ajustements continueront de se faire au cas par cas (ville par ville) plutôt que sur l'ensemble du pays, compte tenu de la disparité de la dynamique des prix.

<sup>11</sup> La neutralité concurrentielle suppose, selon la définition de l'OCDE, « qu'aucune entité exerçant des activités sur un marché économique ne se caractérise par des avantages ou des désavantages concurrentiels injustifiés ».

Des initiatives « prudentes » vers l'établissement d'une taxe foncière et immobilière sont également à l'ordre du jour.

**S'agissant de l'innovation, le Premier ministre chinois, LI Keqiang n'a pas mentionné une seule fois le plan « Made in China 2025 ».** Lors des « *lianghui* » de 2018, le plan avait été mentionné à deux reprises. Aucune mention n'est faite non plus du concept d'« innovation indigène » (une mention en 2018). Néanmoins, la montée en gamme de l'économie demeure le fondement essentiel de la politique industrielle chinoise, compte tenu du fléchissement de la croissance potentielle depuis la grande crise financière et de la nécessité de trouver de nouveaux gisements de productivité.

Le plan « Internet+ », qui vise à accélérer la numérisation de l'industrie (notamment l'industrie manufacturière) chinoise est, en revanche, mentionné à de nombreuses reprises. Pour 2019, le Premier ministre chinois promet d'ailleurs aux PME du pays d'importantes diminutions de leurs dépenses internet (de 15% en moyenne pour l'internet haut-débit, de « plus de 20% » pour l'internet mobile).

En matière de science et technologies, le Premier Ministre a rappelé son soutien à la recherche fondamentale et souhaité voir le chiffre d'affaires lié aux cessions ou licences de technologies augmenter de « plus de 30% » au cours de l'année 2019.

Le Premier ministre a également évoqué plusieurs mesures en faveur de la création d'entreprises, notamment innovantes (startups). Dans ce domaine, les principales nouveautés sont à trouver dans son appel à développer le financement des startups au travers de l'émission d'obligations, et à « optimiser les services destinés aux Chinois d'outre-mer et

<sup>12</sup> A noter dans le rapport de la NDRC, une référence à « l'approfondissement du *mixed ownership* dans les entreprises de l'industrie militaire », comme outil de renforcement de l'intégration militaro-civile.

aux ‘hauts talents’ étrangers venant entreprendre en Chine ».

#### **4. En matière de commerce extérieur, le plan de travail met l’accent sur la « qualité » et la « croissance stable » des échanges commerciaux**

**Sur le plan des investissements, le programme de travail promet de « faire davantage pour attirer les investissements étrangers ».** Le rapport confirme que la Loi sur l’investissement étranger sera votée et la liste négative pour l’investissement étranger, révisée. De plus, le mécanisme de passage au crible (*screening*) des investissements étrangers pour des raisons de sécurité nationale sera « affiné », ce qui confirme l’importance grandissante accordée à ce mécanisme pour contrôler les investissements entrants. Un règlement pourrait donc être publié prochainement à cet effet.

**Du côté des investissements sortants, le rapport de la NDRC annonce qu’un Règlement sur l’investissement chinois à l’étranger sera publié,** sans en préciser son contenu. Conformément aux orientations politiques de ces dernières années, le rapport met l’accent sur la gestion des risques courus par les entreprises chinoises à l’étranger. Au-delà de l’aspect préventif, il souligne l’importance d’accroître les capacités de la Chine à « sauvegarder sa sécurité » et « répondre aux risques encourus à l’étranger ».

**Concernant le climat des affaires, le rapport insiste cette année sur les principes d’« égalité de traitement » entre entreprises chinoises et étrangères et la création d’un environnement de marché « équitable et impartial »,** terminologie absente des précédents rapports. Ces inflexions sémantiques ne constituent pas un tournant majeur dans la politique chinoise mais peuvent signaler : (i) l’importance politique accordée à ce sujet, dans le contexte de pressions accrues de la communauté internationale sur les autorités chinoises pour garantir un *level-*

*playing field* ; (ii) le souhait d’envoyer aux gouvernements locaux un signal contre la préservation des protectionnismes locaux. Le rapport de la NDRC insiste ainsi sur la mise en œuvre du système de « *fair competition review* » introduit en 2018 (supervision renforcée des autorités locales ayant pour objectif affiché de réduire les pratiques administratives restreignant la libre-concurrence), la suppression des monopoles administratifs et du protectionnisme local (à ce stade demeurée théorique).

**En matière commerciale,** la priorité reste la montée en gamme sectorielle des échanges commerciaux mais aussi la « stabilité » du commerce extérieur chinois et doit prendre en considération « l’impact de l’unilatéralisme et du protectionnisme commercial » sur les échanges commerciaux de la Chine, en particulier les frictions commerciales sino-américaines (citées de manière explicite).

Le rapport de travail du gouvernement et le rapport de la NDRC accordent une place importante à la réforme de l’OMC, pour laquelle la Chine entend « jouer un rôle actif », y compris dans l’amélioration des règles.

#### **5. Malgré la confirmation de la priorité en faveur de la transition écologique, les objectifs de l’exercice sont peu ambitieux**

Le Premier ministre rappelle la volonté du gouvernement d’accompagner la transformation économique de régions aux ressources limitées, énonce la volonté du gouvernement chinois de renforcer une économie « marine » (activités littorales) et le développement du transport maritime chinois. Au-delà de l’objectif de développement local, cette priorité répond certainement à un objectif stratégique de projection planétaire (îles de la mer de Chine du Sud, Arctique, Antarctique et Routes de la soie maritimes).

Li Keqiang met l’emphase sur le développement coordonné régional « vert » citant plusieurs projets déjà identifiés qui bénéficieront de l’attention particulière du

gouvernement, comme la zone de Pékin-Tianjin-Hebei (projet « Jing-Jin-Ji »), la nouvelle ville de Xiong'an, la Grande baie entre Canton et Hong Kong et la région du bas Yangtsé.

En matière d'environnement, le Premier ministre annonce un renforcement de la prévention et du contrôle des pollutions (déchets, émissions de SO<sub>2</sub> et NO<sub>x</sub>), un approfondissement de la protection et la restauration de la nature et de la biodiversité (notamment sur le littoral et dans les zones humides), une logique de développement « vert » visant à limiter l'impact environnemental des industries (principalement émissions). Concernant l'énergie, M. LI Keqiang réaffirme en termes très généraux l'objectif de promouvoir « un usage du charbon plus propre » et d'améliorer l'intégration des sources d'énergies renouvelables dans les réseaux électriques.

**Le Premier ministre chinois se montre précis sur certains objectifs aux retombées économiques intérieures directes, notamment concernant le secteur énergétique et les transports : 800 Mds RMB seront investis dans la construction de nouvelles**

lignes ferroviaires notamment en faveur des projets intercités, 1 800 Mds RMB dans la construction des routes et dans le secteur de l'eau. « Le prix moyen de l'électricité pour les entreprises sera abaissé de 10% » et l'accent mis sur l'efficacité énergétique (objectif : baisse de 3% d'énergie nécessaire par unité de PIB).

**Enfin, les mentions à l'agriculture ne font état d'aucune orientation en faveur de l'agroécologie ni de modes de production plus durables.** Des objectifs productivistes sont fixés : l'augmentation de la production de céréales (sans mention du soja, pourtant cité dans la directive N° 1 du Conseil des Affaires d'État), l'accroissement — conséquent — des surfaces (+ 5,3 M. ha)<sup>13</sup>, le contrôle des épizooties (dont la peste porcine africaine), l'innovation (dont les semences végétales), la mécanisation et la modernisation des formes d'exploitation (fermes familiales, coopératives et agro-industrie).

**H. Fatton, D. Karmouni,  
l'équipe du SER de Pékin**

---

<sup>13</sup> 135 M. ha de surface agricole utile en 2017



## Les relations commerciales entre la France et la Chine en 2018 (douanes françaises)

*En 2018, les échanges franco-chinois suivent la même tendance que le commerce extérieur de la France. Ils progressent mais à un rythme moins soutenu que l'année dernière (+4% contre +9% en 2017). Nos exportations vers la Chine sont très dynamiques en 2018 (+11% à 21 Mds€). Elles participent à un recul de notre déficit bilatéral de 1,2 Md€ (à 29 Mds€) et contribuent pour 0,4 point de pourcentage à la croissance de nos exportations totales de biens. Ce dynamisme est essentiellement imputable à une forte hausse de nos exportations de matériel aéronautique (augmentation de 30% soit +1,9Md€), grâce à la certification à l'été 2018 du modèle Airbus A350. Hors aéronautique, le bilan est plus mitigé : diminution des exportations de biens agroalimentaires mais forte hausse des exportations de cosmétiques et de produits pharmaceutiques. Nos importations de biens chinois progressent modérément (+1,5% à 50 Mds€). Leur composition commence à refléter une montée en gamme de l'industrie chinoise dans certains secteurs.»*

### 1. Aperçu global des échanges franco-chinois

**Le commerce bilatéral franco-chinois est structurellement déficitaire.** La Chine est le 7<sup>ème</sup> client et le 2<sup>ème</sup> fournisseur de la France. Le déficit franco-chinois représente près de 90% du déficit commercial de la France, hors énergie et matériel militaire.

En 2018, les échanges franco-chinois suivent la même tendance que le commerce extérieur de la France. Ils progressent mais moins vite qu'en 2017 (+4% contre +9% en 2017). Cette moindre croissance est essentiellement due à une progression modérée de nos importations de biens chinois (+1,5% à 50 Mds€). En revanche, **nos exportations vers la Chine sont très dynamiques en 2018 (+11% à 21 Mds€)**. Elles participent à un recul de notre déficit bilatéral de 1,2 Md€ (à 29 Mds€) et contribuent pour 0,4% à la croissance de nos exportations totales de biens.

**Selon les douanes chinoises, la France serait excédentaire vis-à-vis de la Chine en 2018 (1,6 Md\$).** Les statistiques douanières françaises et chinoises diffèrent structurellement de manière significative. Les raisons des écarts statistiques sont bien connues et ont déjà fait l'objet d'un dialogue entre les administrations des deux pays de 2010 à 2012. Cet écart est dû principalement à une différence de mesure du commerce de transit, les exportateurs chinois déclarant fréquemment leurs marchandises à destination de l'UE comme étant vendues au pays de transit (Hong

Kong, Pays-Bas, Belgique). **Cette pratique conduit – vu de Chine – à minorer les exportations chinoises à destination de la France.**

**Enfin, le commerce bilatéral franco-chinois est affecté par le ralentissement de l'économie chinoise en 2018.** La croissance du PIB réel est au plus bas depuis 1990 (6,5 %). Ce ralentissement affecte notamment la consommation des biens durables (automobile). A ce ralentissement s'ajoute les incertitudes liées à l'accroissement des tensions commerciales US-Chine.

**2. Exportations :** Les exportations françaises de biens sont avant tout composées de matériel aérospatial (40% du total), d'équipements mécaniques, machines industrielles et matériel électronique (17%) mais aussi de biens de consommation à destination de la classe moyenne chinoise: parfums, chimie et cosmétiques (11%), produits agricoles et agroalimentaires (11% dont la moitié de vins et spiritueux) et produits pharmaceutiques (5%).

**La France est le 2<sup>ème</sup> fournisseur européen de la Chine, loin derrière l'Allemagne (1,5% de part de marché pour la France contre 5% pour l'Allemagne).** Nos entreprises sont notamment bien positionnées dans un certain nombre de secteurs : 1<sup>er</sup> fournisseur de vins et spiritueux; 2<sup>ème</sup> fournisseur de biens aéronautiques ; 3<sup>ème</sup> fournisseur de produits pharmaceutiques et de cosmétiques.

**En 2018, le dynamisme des exportations françaises est essentiellement imputable à une forte hausse de nos exportations de matériel aéronautique** (augmentation de 30% soit +1,9Md€). Ce niveau record s'explique principalement par la **certification à l'été 2018 par les autorités chinoises du modèle Airbus A350**, assemblé à Toulouse, immédiatement suivie de livraisons auprès de plusieurs compagnies aériennes chinoises. Au total, le marché chinois représente 23% des livraisons d'Airbus dans le monde.

**Hors aéronautique, les exportations françaises vers la Chine stagnent :**

- Baisse (-1%) des exportations d'équipements mécaniques et matériels électriques, électroniques et informatiques », sous l'effet d'une **baisse conjoncturelle des ventes de radar** (contrecoup d'une année record en 2017). Sur le long terme, les exportations de la catégorie plus générale « instruments de mesure, d'essai et de navigation », illustrative de l'adéquation de l'offre française à l'objectif chinois de « montée en gamme », restent très prometteuses ; elles dépassent pour la première fois les exports du secteur automobile (près de 500 M€ contre 445 M€).
- **Baisse (-8%) des exportations de biens agricoles et agroalimentaires**, et ce, dans les principaux postes : vins et spiritueux (-17%), produits laitiers (-15%), viandes (-12%). Les exportations de céréales (orge), très fluctuantes, enregistrent de leur côté une forte hausse (+90M€). Dans plusieurs secteurs (vins de raisin, produits laitiers) notre part de marché s'érode peu à peu **au profit de l'Australie**, dont la compétitivité-prix a été renforcée depuis la signature en 2015 d'un accord de libre-échange avec la Chine.
- **Augmentation des exportations de produits chimiques, parfums et cosmétiques (+21%) et de produits pharmaceutiques (+4%)**, signe d'une demande chinoise toujours forte pour des biens de consommation de qualité. Ces

secteurs doivent néanmoins faire l'objet d'une certaine vigilance : la France passe de la 2<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> place des fournisseurs de la Chine de parfums (derrière le Japon).

- **Poursuite de la chute des exportations liées au secteur de l'automobile** – composées aux deux tiers de parties et accessoires (moins de 450 M€ en 2018 contre 800 M€ en 2013). Cette chute structurelle s'explique en grande partie par une localisation croissante de nos entreprises en Chine mais aussi par une chute des ventes automobiles sur le marché chinois liée au ralentissement économique.
- Enfin, nos exportations de déchets non-dangereux (débris destinés à être recyclés) chutent cette année encore, sous l'effet de nouvelles restrictions chinoises à l'importation.

**3. Importations :** Les exportations chinoises de biens demeurent majoritairement composées de produits chinois à faible valeur ajoutée locale (produits informatiques, électroniques et optiques, produits textiles, d'habillement, cuir et chaussures et équipements électriques et ménagers).

**En 2018, les secteurs caractéristiques de « l'usine du monde » sont peu dynamiques** vers la France (-2% dans le secteur de l'informatique et de l'électronique ; -1% pour l'habillement et des chaussures ; +1% pour les équipements électriques et ménagers).

**A contrario, les importations françaises de biens chinois sont dynamiques dans certains domaines à forte valeur ajoutée :** automobile (+47% à 854M€), pharmaceutique (+13% à 820M€) et aérospatial (+35% à près de 560M€). Dans ce dernier domaine, le dynamisme de nos importations est imputable à l'intégration de la Chine dans les chaînes de valeur françaises : à titre d'exemples, la Chine fournit certains composants de l'A350 mais aussi près de 50% des composants de l'hélicoptère H175.

**C. Bortolini, E. Jacques**



## Annexe 1 : les chiffres de la relation commerciale franco-chinoise

### La Chine vue de France (douanes françaises)

	Valeur	2017	2018	Evolution 17-18 (%)
<b>Exportations françaises totales</b>	<i>Mds EUR</i>	473	492	+4%
<b>Exportations vers la Chine</b>	<i>Mds EUR</i>	18,8	20,8	+11%
<b>Part dans le total des exportations françaises</b>	%	4%	4,2%	
<b>Client</b>	<i>rang</i>	7	7	

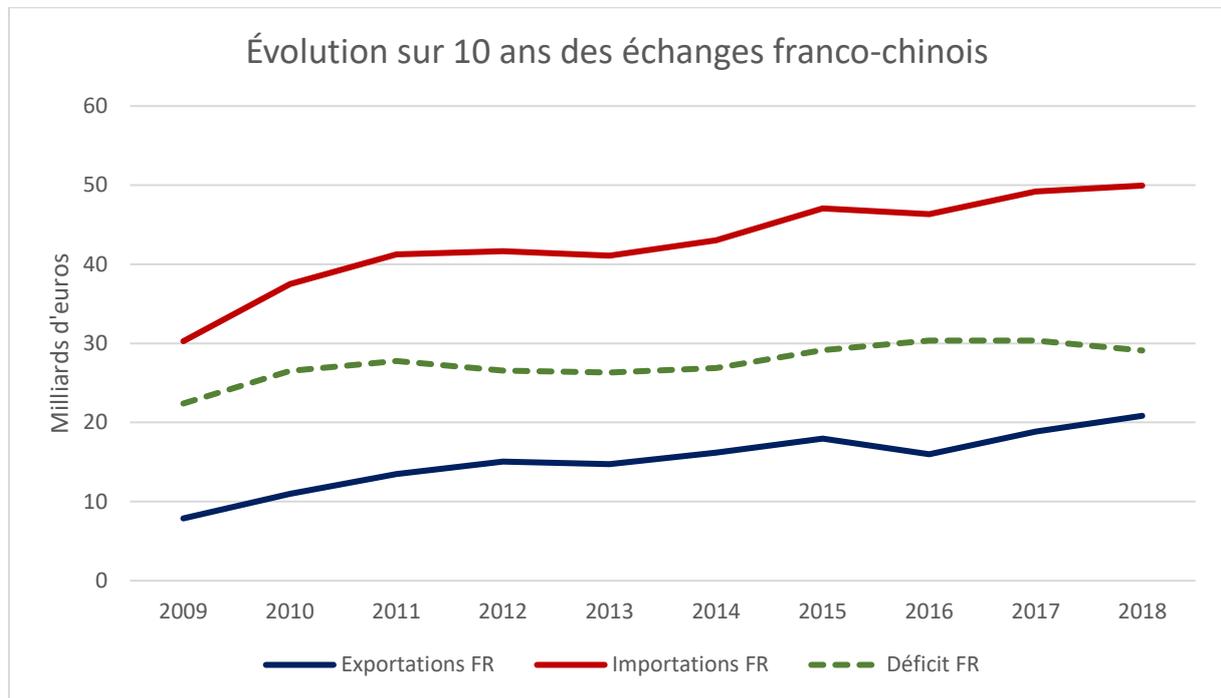
	Valeur	2017	2018	Evolution 17-18 (%)
<b>Importations françaises totales</b>	<i>Mds EUR</i>	531	551	+4%
<b>Importations de biens chinois</b>	<i>Mds EUR</i>	49,2	49,9	+1,5%
<b>Part dans le total des importations françaises</b>	%	9,3%	9,1%	
<b>Fournisseur</b>	<i>rang</i>	2	2	

### La France vue de Chine (douanes chinoises)

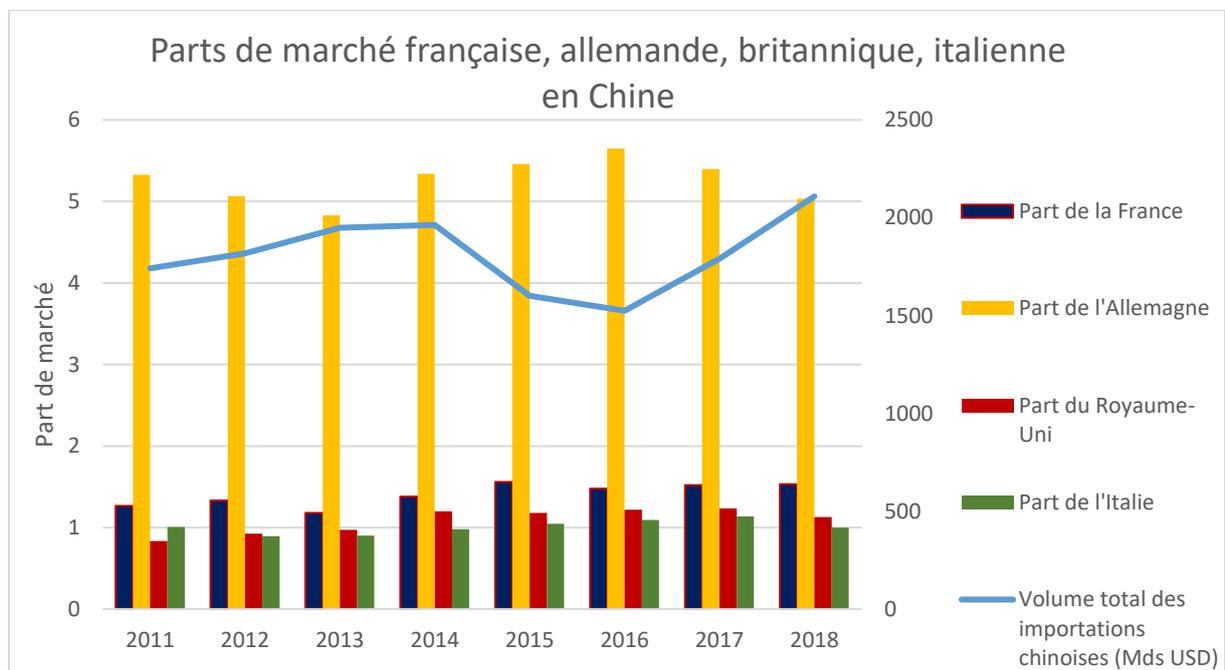
	Valeur	2017	2018	Evolution 17-18 (%)
<b>Exportations chinoises totales</b>	<i>Mds USD</i>	2 279	2 491	+9%
<b>Exportations vers la France</b>	<i>Mds USD</i>	27,7	30,7	+11%
<b>Part dans le total des exportations chinoises</b>	%	1,2	1,2	
<b>Client</b>	<i>rang</i>	23	22	

	Valeur	2017	2018	Evolution 17-18 (%)
<b>Importations chinoises totales</b>	<i>Mds USD</i>	1 790	2 109	+18%
<b>Importations de biens français</b>	<i>Mds USD</i>	27,2	32,3	+19%
<b>Part dans le total des importations chinoises</b>	%	1,5%	1,5%	
<b>Fournisseur</b>	<i>rang</i>	14	15	

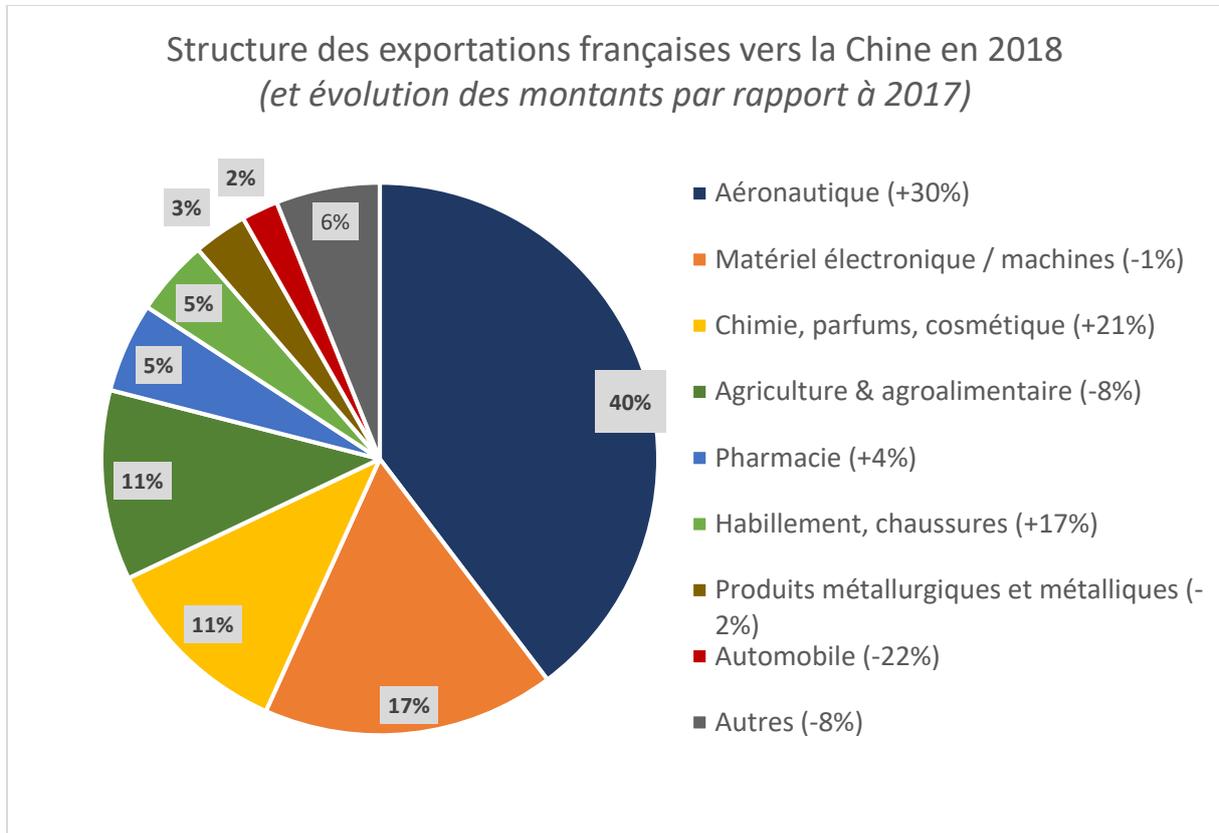
### Annexe 2 : tendances sur 10 ans (douanes françaises)



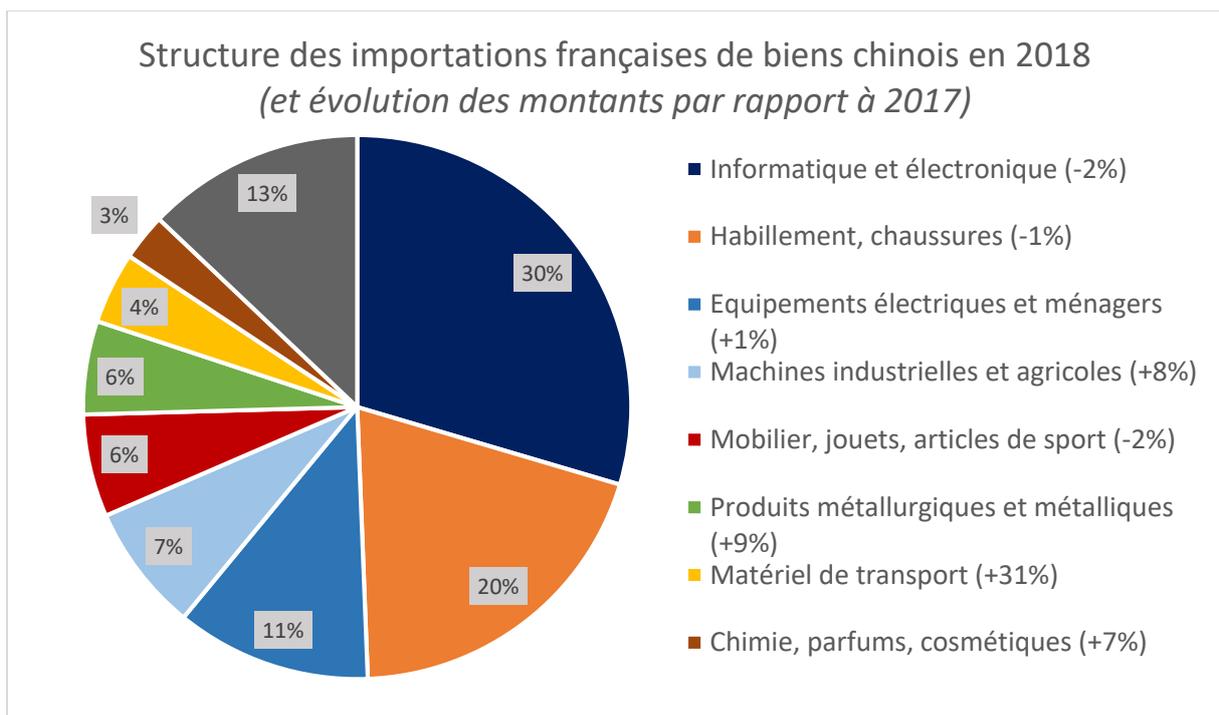
### Annexe 3 : évolution de la part de marché de la France et de ses partenaires européens en Chine (douanes chinoises)



#### Annexe 4 : principaux postes d'exportation français vers la Chine et leur évolution annuelle



#### Annexe 5 : principaux postes d'importation français de biens chinois et leur évolution annuelle



## Après l'entrée en vigueur du CPTPP - Quelle stratégie commerciale chinoise dans l'Asie-Pacifique ?

L'entrée en vigueur le 30 décembre 2018 d'un CPTPP excluant les États-Unis réactive le débat (précédemment entamé lors de la signature du TPP) autour d'une potentielle adhésion chinoise à ce méga-accord. Si aucune position tranchée n'a été formulée par les autorités, des voix du monde académique se prononcent en faveur d'une adhésion chinoise au CPTPP, invoquant une « courte fenêtre de tir » qui pourrait se refermer en cas de retour des États-Unis dans cet accord.

Aux yeux de nombreux observateurs chinois, une démarche d'adhésion au CPTPP constituerait un moyen de désamorcer le conflit sino-américain. Néanmoins, le degré d'ambition du CPTPP sur le plan normatif (disciplines en matière d'État, sur la propriété intellectuelle, les transferts forcés de technologie, la libre-circulation des données, le droit du travail) constitue toujours un obstacle à une éventuelle adhésion chinoise. La presse proche du pouvoir laisse entendre que la Chine pourrait tenter de conditionner son intégration au CPTPP à une renégociation des dispositions qu'elle juge problématiques. Par ailleurs, la priorité chinoise reste d'abord et avant tout de trouver une issue négociée au conflit commercial sino-américain. Pour l'heure, les autorités concentrent ainsi leurs efforts sur la promotion active des négociations du RCEP et des négociations trilatérales Chine-Japon-Corée du Sud.

**Le Comprehensive and Progressive Trans Pacific Partnership est entré en vigueur le 30 décembre 2018** pour six de ses membres (Australie, Canada, Japon, Mexique, Nouvelle-Zélande, Singapour) avant l'intégration progressive, au gré des processus nationaux de ratification, de Brunei, du Chili, de la Malaisie, du Pérou et du Vietnam. A l'origine instrument du « pivot vers l'Asie » promu par l'administration Obama, l'accord n'a été que légèrement remanié suite au retrait américain du TPP. Il couvre désormais 13% du PIB mondial.

Du fait de l'architecture « ouverte » de l'accord, la question de l'intégration de la Chine au (CP) TPP a longtemps suscité un débat interne. Jusqu'ici, les autorités chinoises focalisent leurs efforts sur les difficiles négociations du *Regional Comprehensive Economic Partnership* (RCEP<sup>1</sup>), qui, outre la Chine, réunissent les 10 pays de l'ASEAN<sup>2</sup>, l'Australie, la Corée du Sud, l'Inde, le Japon, et la Nouvelle-Zélande. **L'entrée en vigueur d'un CPTPP excluant les États-Unis réactive le débat autour d'une potentielle adhésion chinoise dans le contexte de guerre commerciale.**

### 1. Au lendemain de l'entrée en vigueur du CPTPP, la Chine est consciente du risque de l'isolement

**L'entrée en vigueur du CPTPP suscite de nombreuses réactions en Chine.** Aucune position tranchée n'a été formulée par les autorités chinoises, qui gardent toutes leurs options ouvertes. La Chine se dit « prête à discuter avec les parties concernées [dans la région], promouvoir une mondialisation économique et une intégration économique régionale approfondies »<sup>3</sup>. **Des voix chinoises se font de plus en plus entendre pour soutenir l'adhésion de la Chine à ce méga-accord.** Signe de l'importance de ce débat, le *China Center for Globalisation (CCG)*, co-dirigé par l'ancien négociateur de l'accession de la Chine à l'OMC, et la *Chinese Academy of Social Sciences (CASS)*, auprès du Conseil des affaires d'État, se sont tous deux prononcés en faveur d'une intégration de la Chine au CPTPP. Les arguments avancés ont d'ailleurs été repris par le journal officiel du ministère du Commerce chinois<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> L'accord couvre 34% du PIB mondial et 40% des flux commerciaux internationaux

<sup>2</sup> Brunei, Cambodge, Indonésie, Laos, Malaisie, Myanmar, Philippines, Singapour, Thaïlande, Vietnam

<sup>3</sup> Conférence de presse hebdomadaire du ministère du Commerce, 10 janvier 2019

<sup>4</sup> <http://epaper.comnews.cn/news.php?newsid=1209422>

**L'analyse dominante parmi le monde académique chinois est que l'entrée en vigueur d'un CPTPP excluant la Chine génère davantage de risques que d'opportunités pour la Chine.**

- Les nouvelles sources d'opportunités sont rares selon les commentateurs : les investisseurs chinois pourraient profiter de l'entrée en vigueur de cet accord pour obtenir des gains d'accès au marché dans des secteurs traditionnellement fermés des pays signataires du CPTPP (ex : libéralisation des secteurs dominés par les entreprises d'État au Vietnam<sup>5</sup>). D'autres observateurs<sup>6</sup> veulent croire que l'intensification des échanges en Asie-Pacifique produira des externalités positives vis-à-vis des pays non membres du CPTPP, dont la Chine, qui pourront capter une partie des nouveaux flux commerciaux.
- Selon les études, l'impact direct de l'accord pour la Chine au plan macroéconomique semble minime. Certains experts<sup>7</sup> anticipent une légère diminution du PIB chinois (-0,03 point). Le *Peterson Institute for International Economics*<sup>8</sup> évoque une perte de PIB de 10 Mds USD pour la Chine à l'horizon 2030.

**De fait, parmi les observateurs chinois, l'inquiétude provient plutôt du risque d'isolement encouru par la Chine :**

- (i) **un isolement commercial**, sous la forme d'une diversification des flux commerciaux susceptible de se traduire par une perte de parts de marché, voire par des relocalisations d'entreprises étrangères depuis la Chine vers d'autres États signataires du CPTPP. Si ce

mouvement a déjà été amorcé dans les industries intensives en main d'œuvre, l'entrée en vigueur du (CP)TPP en était un facteur décisif pour certains<sup>9</sup>. Les craintes chinoises de perte d'attractivité sont renforcées par le contexte de guerre commerciale, alors qu'une partie de l'administration américaine agite le spectre du *decoupling* des deux économies. Plusieurs enquêtes conduites auprès d'entreprises américaines implantées en Chine indiquent que l'imposition de tarifs sino-américains pourrait accélérer les relocalisations depuis la Chine vers l'Asie du Sud-Est<sup>10</sup>.

- (ii) **un isolement géostratégique** au bénéfice du rival japonais : le Japon, partie au CPTPP, est également signataire d'un accord avec l'UE, et en négociations avec les États-Unis. Ainsi, ce rival historique est parfois présenté dans la presse et sur les réseaux sociaux chinois comme le grand bénéficiaire potentiel de la situation au détriment de la Chine qui, elle, est exclue des méga-accords les plus récents (CETA, USMCA etc.)
- (iii) **un isolement sur le plan normatif** : le CPTPP, largement inchangé par rapport à sa version à 11 membres, garde en particulier son niveau d'ambition normative. Comme le note la CASS, il promeut des standards bien plus élevés que les standards chinois dans un certain nombre de domaines : politique de la concurrence, propriété intellectuelle, droit du travail, disciplines pour les entreprises d'État (voir annexe 1).

<sup>5</sup> Voir cet article du [Global Times](#)

<sup>6</sup> Par exemple, dans cet [article](#)

<sup>7</sup> Dezan Shira & Associates, *What the CPTPP and RCEP Mean for China and Asia-Pacific Trade*, <https://www.lexology.com/library/detail.aspx?g=93ba6a6e-acd2-4856-b3dc-3da9a8adb950>

<sup>8</sup> Peterson Institute for International Economics, *China Should Join the New Trans-Pacific Partnership*,

<https://piie.com/publications/policy-briefs/china-should-join-new-trans-pacific-partnership>

<sup>9</sup> Selon, le responsable Chine de Nike, l'intégration des États-Unis aux négociations du TPP en 2011 a été décisive pour accélérer la délocalisation de la production des multinationales américaines de l'habillement de la Chine vers le Vietnam.

<sup>10</sup> Voir par exemple les enquêtes d'[AmCham](#) et [AmCham South China](#).

**Face au risque d'isolement, il pourrait donc être dans l'intérêt de la Chine de chercher à rejoindre cet accord.** Pour le CCG comme pour les chercheurs de la CASS, la Chine bénéficie d'une **courte fenêtre de tir** pour rejoindre le CPTPP, dans le contexte de méfiance américaine vis-à-vis du cadre multilatéral et du « *America First* ». Cette fenêtre pourrait se refermer si la position des États-Unis évoluait : le Président américain a déjà ouvert la porte à une potentielle réintégration des États-Unis au TPP, à condition que l'accord soit « significativement meilleur » que dans sa version originale<sup>11</sup>.

Par ailleurs, **le CPTPP, ayant une architecture ouverte, pourrait être rapidement étendu à d'autres pays ayant manifesté, à des degrés divers, leur intérêt à le rejoindre** (Corée du Sud, Taiwan, Indonésie, Philippines, Thaïlande et Royaume-Uni). Une telle extension réduirait le poids relatif de la Chine face au bloc constitué par les pays du CPTPP, et diminuerait d'autant sa marge de manœuvre en matière de politique commerciale.

## **2. Dans le contexte de guerre commerciale, des voix du monde académique chinois soulignent les avantages d'une adhésion chinoise au CPTPP**

### **(i) Le CPTPP comme « antidote » à la guerre commerciale**

**S'il n'est pas nouveau, le débat sur une adhésion de la Chine au CPTPP prend une coloration nouvelle dans le contexte de guerre commerciale.** En 2015 déjà, le chef économiste de la Banque centrale chinoise, Ma Jun, s'était déclaré favorable à une adhésion de la Chine au TPP, arguant que celle-ci permettrait, à terme, une augmentation du PIB chinois de plus de 2%.

Aujourd'hui, aux yeux de nombreux académiques chinois, une démarche d'adhésion au CPTPP constituerait, symboliquement, un nouveau signal de l'ouverture de la Chine face à l'unilatéralisme et au protectionnisme des États-Unis. Elle pourrait aussi permettre de **désamorcer le conflit sino-américain** : sur le fond, le CCG estime qu'une adhésion serait reçue favorablement par une partie du Congrès américain car elle permettrait répondre aux critiques des États-Unis sur certains sujets structurels (propriété intellectuelle notamment).

Les chercheurs chinois n'ont pas encore réalisé d'études évaluant les gains d'une adhésion chinoise au CPTPP **au plan macroéconomique**. Selon une étude du PIIE, une adhésion au CPTPP pourrait générer à l'horizon 2030 une augmentation du PIB chinois de 300 Mds USD (+1,1%) et un accroissement annuel des exportations chinoises de près de 650 Mds USD (+12,8%) à l'horizon 2030. Un « CPTPP + Chine » couvrirait presque 30% du PIB mondial, contre 24% pour le RCEP.

D'un point de vue sectoriel, le CCG fait valoir que le CPTPP pourrait permettre aux **géants chinois des télécommunications et du e-commerce** de tirer profit des dispositions du CPTPP pour gagner de nouvelles parts de marché, dans les pays en développement en bénéficiant d'un cadre juridique plus stable, mais aussi dans certains pays développés « considérant actuellement le blocage de produits de Huawei, Xiaomi et ZTE » (sont cités la Nouvelle-Zélande, l'Australie et le Japon).

Enfin, une adhésion au CPTPP permettrait à la Chine de renforcer sa présence sur le **continent américain**, alors que Pékin multiplie les négociations commerciales bilatérales avec les États d'Amérique Latine et renforce sa présence sur le continent.

<sup>11</sup> Propos à CNBC le 25 janvier 2018: "I would do TPP if we were able to make a substantially better deal. The deal was

terrible, the way it was structured was terrible. If we did a substantially better deal, I would be open to TPP"

**(ii) Le degré d'ambition du CPTPP sur le plan normatif constitue un obstacle à une éventuelle adhésion chinoise**

Le PIIE a recensé les principaux points d'achoppement potentiels en cas de démarche d'adhésion chinoise : (i) le chapitre sur les **entreprises d'État**, dont l'objectif est d'assurer un *level-playing field* ; (ii) les dispositions en matière de **propriété intellectuelle**, notamment sur la protection des secrets commerciaux et le respect des brevets ; (iii) le chapitre sur les **investissements**, qui proscrit les obligations de performance, à l'instar des transferts de technologie comme condition à l'accès au marché ; (iv) le chapitre sur le **e-commerce** qui prévoit la libre-circulation des données et prohibe les exigences de localisation ; (v) les dispositions en matière de **droit du travail**, alors qu'il n'existe pas en Chine de pluralisme syndical ; (vi) l'ambition de l'accord en matière de **réductions tarifaires**, par exemple dans l'automobile (la Chine applique actuellement des tarifs de 15% dans ce secteur).

**Les académiques chinois sont pour la plupart conscients de l'ampleur des défis.** Les chercheurs de la CASS, organisme rattaché au Conseil des Affaires d'Etat, suggèrent de n'engager une démarche d'adhésion au CPTPP qu'une fois que la Chine aura réalisé des réformes internes sur les entreprises d'État ou la propriété intellectuelle. Un professeur de l'Université Renmin<sup>12</sup> souligne que la question des standards sociaux et environnementaux avait déjà été source de divergence lors des discussions exploratoires entre la Chine et le Canada en vue d'un accord bilatéral de libre-échange. Un autre professeur de la *China University of Political Science and Law* juge que les chapitres du CPTPP sur les entreprises

d'État ou la libre-circulation des données constituent des lignes rouges pour la Chine<sup>13</sup>.

**Les pro-adhésion n'affichent pas comme objectif de pousser les réformes internes en Chine.** Alors qu'une frange chinoise plus réformiste<sup>14</sup> s'était fait fortement entendre à l'occasion de la conclusion du TPP, ces derniers se font aujourd'hui discrets. Sur les réseaux sociaux, un article non-signé lu par plus de 100 000 Chinois sur WeChat estime qu'une adhésion de la Chine au CPTPP pourra constituer une « motivation » à la réforme (« si le Vietnam peut rejoindre le CPTPP, comment la Chine peut-elle avoir peur ? »). En revanche, le débat s'arrête là.

**La presse proche du pouvoir laisse entendre que la Chine pourrait tenter de conditionner son adhésion au CPTPP à une renégociation des dispositions qu'elle juge problématiques.** Elle se montre toutefois prudente sur la probabilité d'une telle option. Un éditorial du *Global Times*<sup>15</sup> du 1er janvier 2019 conclut ainsi : « pour l'heure, il semble qu'il est plus bénéfique pour la Chine de rester en dehors du CPTPP. Si, sous certaines circonstances, les membres du CPTPP étaient disposés à changer les règles pour inviter la Chine, la Chine y réfléchirait ».

**3. En parallèle, la Chine maintient sa stratégie commerciale en Asie-Pacifique et promeut activement les négociations RCEP**

**Tous les observateurs favorables à une adhésion de la Chine au CPTPP soutiennent, en parallèle, l'accélération des négociations de l'accord RCEP et de l'accord trilatéral Chine-Japon-Corée du Sud.** Le gouvernement chinois insiste sur la nécessaire recherche de « synergies » entre les différents accords conclus dans la région, ce afin d'éviter le piège du «

<sup>12</sup> Dr Sun Yi, dans le journal *Cankao Xiaoxi* :

[http://column.cankaoxiaoxi.com/g/2018/1102/2347912\\_3.shtml](http://column.cankaoxiaoxi.com/g/2018/1102/2347912_3.shtml)

<sup>13</sup> A l'occasion d'un séminaire au sein de l'Université Renmin le 25 mars 2018

<sup>14</sup> Ici le terme « réformiste » est entendu au sens de la promotion d'une économie de marché

<sup>15</sup> <http://www.globaltimes.cn/content/1134261.shtml>

*noodle bowl* ». Xi Jinping a ainsi réaffirmé<sup>16</sup> son soutien à une accélération des négociations trilatérales Chine-Japon-Corée du Sud, dont les progrès sont lents (6 ans et 14 cycles de négociations).

**L'intérêt principal du RCEP, pour la Chine, serait d'aboutir à une diminution des tarifs à l'importation de biens industriels dans certains marchés relativement fermés<sup>17</sup>.** Moins ambitieux que le CPTPP, le RCEP aurait en outre vocation à comprendre notamment des chapitres sur la levée des barrières au commerce, le droit de la concurrence, le e-commerce, la propriété intellectuelle, l'investissement, la résolution des différends et les services<sup>18</sup>.

**Malgré le *momentum* politique apparent, les négociateurs ont été contraints de repousser leur cible de conclusion pour la troisième année consécutive.** Après 24 cycles de négociations, à peine 7 chapitres ont été conclus

(coopération technique ; PME ; procédures douanières et facilitation des échanges ; marchés publics ; standards sanitaires et phytosanitaires ; réglementations techniques et procédures d'évaluation de la conformité) sur les 20 ouverts à la négociation. Si les autorités chinoises évoquent un « sprint final », le calendrier électoral chargé des autres pays participant à la négociation, dont l'Inde, risque de repousser une fois de plus l'objectif de conclusion. La Chine n'abandonne toutefois pas l'espoir de terminer les négociations au second semestre 2019.

**C. Bortolini, E. Jacques**

---

<sup>16</sup> Discours de Xi Jinping en ouverture de la Foire de Shanghai, le 5 novembre 2018

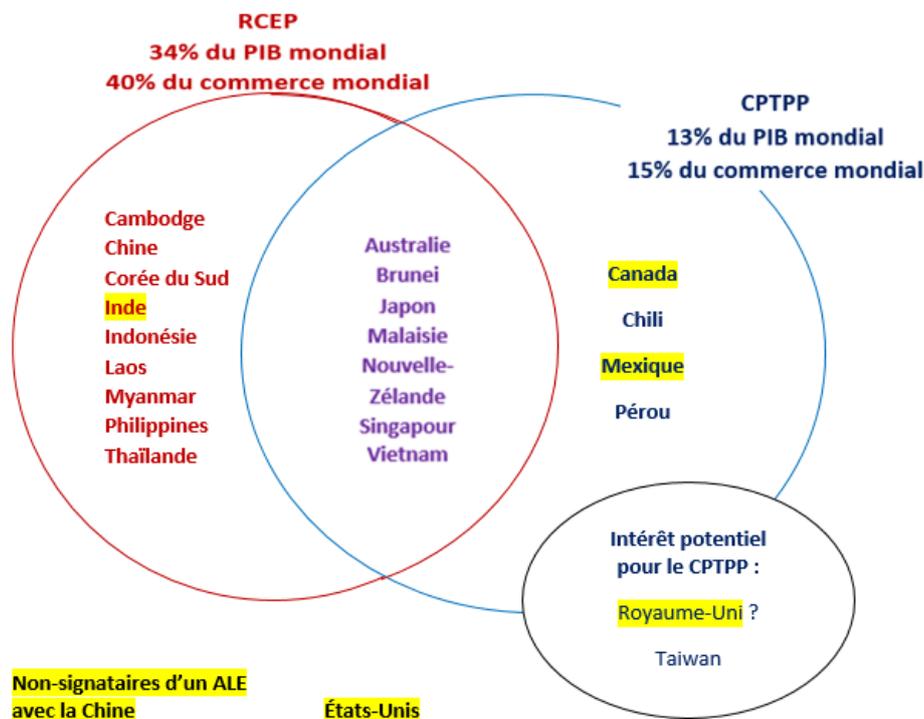
<sup>17</sup> Par exemple, le niveau moyen des tarifs au Myanmar est de 83%. Il est de 45% pour l'Inde et de 37% pour l'Indonésie (source : OMC).

<sup>18</sup> Source : [bilaterals.org](http://bilaterals.org)

**Annexe 1 : différence entre les normes chinoises et celles du CPTPP pour la Chine selon la *Chinese Academy of Social Sciences***

Ecart entre les normes chinoises et celles du CPTPP	Dispositions (titres des chapitres dans le CPTPP)
<b>Ecart fort</b>	National treatment and market access for goods, SPS measures, Cross-border trade in services, Temporary entry for business persons, Telecommunications, E-commerce, Competition policy, Intellectual property, Labour, Regulatory coherence, SOE and designated monopolies
<b>Ecart moyen</b>	Technical barriers to trade, Investment, Financial services, Government procurement, Environment, SME, Transparency and anti-corruption
<b>Ecart faible</b>	Textile and apparel goods, Rules of origin and origin procedures, Customs administration and trade facilitation, Trade remedies, Cooperation and capacity building, Development, Dispute Settlement, Administrative and institutional provisions, Others (Initial provisions and general definitions, Exceptions and general provisions, Final provisions, Competitiveness and business facilitation)

**Annexe 2 : RCEP et CPTPP**



### Annexe 3 : état des lieux des négociations commerciales chinoises des deux côtés du Pacifique

#### La Chine promet un agenda intense de négociations dans la région Pacifique :

- En Asie orientale, alors qu'elle possède un accord de libre-échange avec la Corée du Sud depuis 2015, elle soutient activement les **négociations trilatérales Chine-Japon-Corée du Sud** (14 cycles, dont le dernier en date en décembre 2018).
- En Asie du Sud-Est, elle a **conclu un ALE approfondi avec Singapour en novembre 2018**, qui s'ajoute à l'accord Chine-ASEAN de 2010.
- En Océanie, liée de longue date par des ALE avec la Nouvelle-Zélande (2008) et l'Australie (2015), la Chine **négoce actuellement la modernisation de son accord avec la Nouvelle-Zélande** (6 cycles, le dernier en date en décembre 2018). Elle envisage le lancement de négociations avec les **Fidji** et la **Papouasie-Nouvelle Guinée**.
- En Amérique Latine, elle a **lancé des négociations avec Panama en juillet 2018** (déjà 4 cycles ont eu lieu depuis), ainsi que des **négociations d'approfondissement de son accord avec le Pérou en novembre 2018**. Elle possède par ailleurs des accords de libre-échange avec le **Chili** (depuis 2006) et avec le **Costa Rica** (depuis 2011). Elle étudie enfin la faisabilité d'un accord avec l'**Uruguay**, ainsi qu'avec la **Colombie**.
- En Amérique du Nord, elle a engagé des discussions exploratoires avec le **Canada**.

État	ALE avec la Chine	Négociation RCEP	Partie au CPTPP
Australie	oui	oui	oui
Brunei	oui (Chine - ASEAN)	oui	oui
Canada	en considération	non	oui
Cambodge	oui (Chine - ASEAN)	oui	non
Chili	oui	non	oui
Chine	/	oui	non
Colombie	en considération	non	non
Corée du Sud	oui / en négociation	oui	non
Costa-Rica	oui	non	non
États-Unis	non	non	non
Equateur	non	non	non
Fidji	en considération	non	non
Guatemala	non	non	non
Inde	non	oui	non
Indonésie	oui (Chine - ASEAN)	oui	non
Japon	négociations trilatérales	oui	oui
Laos	oui (Chine - ASEAN)	oui	non
Malaisie	oui (Chine - ASEAN)	oui	oui
Mexique	non	non	oui
Myanmar	oui (ASEAN)	oui	non
Nicaragua	non	non	non
Nouvelle-Zélande	oui / en négociation	oui	oui
Panama	en négociation	non	non
Papouasie-Nouvelle Guinée	en considération	non	non
Pérou	oui / en négociation	non	oui
Philippines	oui (Chine - ASEAN)	oui	non
Russie	en considération	non	non
Salvador	non	non	non
Singapour	oui	oui	oui
Taiwan	oui	non	non
Thaïlande	oui (Chine - ASEAN)	oui	non
Uruguay	en considération	non	non
Vietnam	oui (Chine - ASEAN)	oui	oui



## Etat des lieux du débat public en Chine sur les entreprises et plateformes numériques

*Il n'y a pas en Chine de débat public au sens où nous le connaissons dans les démocraties occidentales. Les réseaux sociaux, aussi développés soient-ils ne constituent pas le vecteur d'un débat qui comporterait une dimension politique. Le développement fulgurant des BATX (Baidu, Alibaba, Tencent, Xiaomi) soulève néanmoins autant de questions que celui des GAFAs aux États-Unis.*

**1. La science et la technologie jouent un rôle à part dans le discours des autorités chinoises.** Historiquement, la perception populaire des sciences et des nouvelles technologies est intimement liée à l'idée de puissance nationale. À l'époque contemporaine, et à mesure que la Chine a vu émerger des champions du numérique, ce lien entre la science et le patriotisme a été exploité comme un marqueur de puissance et un outil de mise en scène de la « renaissance chinoise ». À titre d'exemple, à partir de juin 2017, « quatre nouvelles grandes inventions chinoises » (au même titre que jadis la boussole, la poudre à canon, le papier et l'imprimerie...) : le train à grande vitesse, le e-commerce, le paiement mobile et les bicyclettes en libre-service ont été mises en avant. Dans le domaine des plateformes numériques, les principaux groupes chinois (Alibaba, Tencent, Mobike et Ofo) et le parcours de leurs dirigeants - Jack Ma au premier chef - représentent autant de motifs de fierté nationale.

**2. En Chine, les sous-jacents intellectuels du débat sur les plateformes et les entreprises du numérique s'inscrivent dans un contexte différent de celui qui a sous-tendu l'émergence d'internet dans le monde occidental.** Les dirigeants des principales plateformes du pays se trouvent nécessairement liés aux autorités politiques à la fois à titre personnel<sup>1</sup> et au titre de leur entreprise. Celles-ci fournissent un nombre croissant de services publics essentiels : cartes d'identité (Tencent, à Shenzhen), santé (Tencent), sécurité publique (Huawei, SenseTime, Megvii), versement des

impôts et gestion urbaine (Alibaba, Tencent) notamment. La proximité entre le public et les principales plateformes chinoises est parfaitement assumée par les autorités, qui appellent régulièrement la « communauté internationale » à respecter « le droit pour chaque pays de choisir son propre chemin de développement de son internet ».

**3. Parallèlement, les autorités travaillent également à la justification théorique de leur contrôle sur les plateformes.** Certains « centres de recherche » proches du gouvernement cherchent à justifier le contrôle exercé par les autorités chinoises sur les plateformes en citant certaines externalités négatives liées à leur fonctionnement et déjà largement débattues au niveau international<sup>2</sup>. Parmi ces arguments figurent : (1) la tendance à la concentration, présentée comme intrinsèque à l'économie numérique ; (2) la difficulté de déterminer le degré de responsabilité des plateformes, en matière fiscale notamment ; (3) la difficulté à faire respecter les droits des travailleurs en vertu de la « loi sur le contrat de travail », la plupart des fournisseurs de services proposés par les plateformes travaillant en *freelance*.

**4. Les directives des autorités sont appliquées par les plateformes y compris celles-ci vont à l'encontre de leurs intérêts commerciaux.** Les plateformes de discussion ou de partage de vidéos (Tencent, Sina Weibo, Youku) chinoises sont soumises à des contraintes très fortes sur le contenu des discussions<sup>3</sup>. Même si elles ont longtemps procrastiné pour mettre en œuvre

<sup>1</sup> À titre d'exemple : Pony Ma (Tencent, jeux vidéo et messagerie) est membre de l'Assemblée Nationale Populaire (ANP, chambre basse) ; Richard Liu (JD.com, e-commerce), Ding Lei (NetEase, jeux vidéo), Zhou Hongyi (Qihoo 360, cyber sécurité), Neil Shen (Sequoia, VC) etc. sont, eux, membres de la CPPCC (chambre haute).

<sup>2</sup> Le gouvernement aurait envisagé, courant 2017, une entrée au capital (à hauteur de 1%) de Tencent, Youku (vidéos) et Weibo (miniblog).

<sup>3</sup> Depuis 2013, les « rumeurs » postées sur les micro-blogs peuvent faire risquer une peine de prison à leur auteur ; depuis le 1<sup>er</sup> juin 2017, les blogs, forums, messageries instantanées etc. proposant de l'information publique dans certains domaines

l'obligation pour les utilisateurs des plateformes de s'enregistrer sous leur véritable identité, elles ont finalement dû se plier aux instructions des autorités, devenues de plus en plus strictes et généralisées. Pour des questions de santé publique (myopie) comme de valeurs, *Honour of Kings*, le jeu vidéo phare de Tencent, a ainsi pu être qualifié de « poison » par l'édition du 3 juillet 2017 du *Quotidien du peuple*, sans que Tencent ne cherche – publiquement – à s'en défendre. De même, le gouvernement central cherche à réglementer le secteur des jeux vidéo selon des modalités précisées au début du mois de septembre 2018. Tencent a déjà accepté de limiter le nombre d'heures passées à jouer en fonction de l'âge du joueur (qui sera vérifié sur la base des données fournies par la police chinoise et, dans certains cas, *via* un système de reconnaissance faciale), tandis qu'un quota de licences sera instauré.

**5. Au gré des faits divers, la société chinoise est régulièrement amenée à s'interroger sur le rôle des plateformes.** Ainsi, suite au viol/meurtre de clientes de la plateforme de VTC Didi Chuxing courant 2018, une partie de l'opinion publique s'est interrogée sur la responsabilité de la plateforme et, partant, sur son statut. Le débat a été clos par le Ministère des transports et la police, qui ont affirmé la responsabilité de la plateforme. En parallèle, la plateforme Didi Chuxing et la police chinoise ont entamé une coopération renforcée (instauration d'une fonction permettant un signalement direct à la police), y compris selon des modalités particulièrement intrusives, comme l'enregistrement systématique des conversations tenues à bord des véhicules, effective depuis le 8 septembre 2018. En dépit

de l'entrée en vigueur, le 1<sup>er</sup> juin 2017, de la *Loi sur la cybersécurité*, qui offre des garanties à la sécurité des données personnelles, plusieurs scandales ont éclaté, courant 2018, au sujet de pratiques de certaines plateformes, qui proposaient par défaut à leurs clients de partager leurs données personnelles. Les critiques de l'opinion publique chinoise étaient toutefois beaucoup plus dures à l'encontre des plateformes que des autorités.

**6. Les autorités chinoises semblent en effet réticentes à imposer des contraintes trop importantes aux plateformes en matière de protection des données.** Depuis au moins 2014, à l'intérieur comme à l'extérieur des institutions, des discussions émergent sur cette question, que plusieurs scandales récents ont remis sur le devant de la scène. En janvier 2018, le MIIT chinois a ainsi été contraint de réprimander publiquement Baidu, Alipay et Jinri Toutiao pour des atteintes supposées à la confidentialité des données personnelles de leurs clients – mais sans pour autant les sanctionner. Nourrissant d'importantes ambitions dans les secteurs de l'intelligence artificielle et du *big data* notamment, Pékin ne souhaite pas brider la croissance de ses groupes dont l'accès à la donnée constitue l'un des principaux avantages comparatifs par rapport aux GAFAs. En outre, Pékin souhaite mettre en place un ambitieux système de « crédit social » afin de « créer de la conformité » dans les comportements des individus et des entreprises. Pour mener à bien ce projet, les autorités chinoises dépendent en partie des plateformes, qui assurent la collecte et le brassage des données.

*En Chine, le débat sur les plateformes numériques est limité : les conséquences sociales de long terme des nouvelles technologies (lien social, libre arbitre, qualité de l'emploi etc.) sont peu abordées. Les quelques discussions existantes au sein de la société sont avant tout provoquées par des faits divers et se concluent généralement par des appels à un contrôle renforcé des plateformes par les autorités.*

P. Martin



## «Hiver de l'internet» : la tech chinoise montre des premiers signes d'essoufflement

*Les trajectoires boursières des grands groupes chinois de l'internet, leurs prouesses technologiques et les épopées de certains de leurs patrons (c'est le cas de Jack Ma, qui aurait été recalé de KFC avant de fonder Alibaba avec une dizaine d'amis pour enfin devenir l'homme le plus riche du pays) ont longtemps fait d'Alibaba, Tencent et consorts les principales incarnations d'un possible « rêve chinois »<sup>1</sup>. Depuis l'automne 2018, toutefois, les entreprises chinoises de l'internet ont enregistré plusieurs revers, qui se sont traduits par une révision de leurs perspectives de croissance, une chute de leurs taux de marge, une réduction des financements par les capital-risqueurs et, in fine, une correction de certaines valorisations boursières. En réaction, plusieurs grands groupes ont annoncé un ajustement de leurs stratégies ; et une large partie d'entre eux entreprend de réduire leurs dépenses de fonctionnement - en procédant à des licenciements dans un nombre croissant de cas. Si une part de l'explication est liée à la conjoncture et si la réussite de ces groupes n'est pas remise en cause, cet « hiver de l'internet chinois » - comme le qualifient certains médias chinois - constitue néanmoins un rappel à la réalité et devrait augurer de changements de modèles chez certains acteurs.*

**1. En 2018, les entreprises chinoises du numérique ont été confrontées au ralentissement de l'économie chinoise**, leur principal marché, un ralentissement qui devrait en outre se poursuivre en 2019 et au-delà. **Elles ont également pâti d'un durcissement de la réglementation à leur endroit.** Dans le secteur des jeux vidéo, pour des questions de santé publique (myopie) comme de valeurs, le gouvernement central a gelé pendant neuf mois (avril-décembre 2018) l'octroi de nouvelles licences, tout en incitant les principaux groupes chinois du secteur (Tencent, Netease etc.) à prendre des mesures afin de limiter le nombre d'heures passées de jeu de leurs clients. En septembre 2018, les Ministères des Transports et de la Sécurité publique, respectivement, ont lancé une campagne afin que tous les chauffeurs employés par les VTC et ne répondant pas à un certains critères de sécurité et de compétence (près de neuf chauffeurs sur dix seraient concernés selon une étude publiée en août 2018<sup>1</sup>) ne puissent plus être employés<sup>2</sup>. En outre, Didi Chuxing a dû investir lourdement dans la sécurité suite aux meurtres -

particulièrement médiatisés - de deux passagers, courant 2018.

**2. Alors que les modèles d'affaires développés par la plupart de ces plateformes reposent sur l'accès de la population chinoise à la consommation via terminaux mobiles**, celle-ci devrait être amenée à croître à un rythme plus modeste : fin 2018, en effet, près de 60% (830 M) de la population chinoise est déjà connectée à internet. En outre, **avant même le ralentissement économique, certaines de ces plateformes rencontraient déjà des difficultés à atteindre leur seuil de rentabilité.** C'est notamment le cas de JD.com qui, depuis son entrée en bourse en 2014, n'a publié qu'un exercice (légèrement) bénéficiaire : un revenu net de 18 M USD, en 2017, soit une rentabilité des actifs (ROA) quasi-nulle. Dans le secteur des bicyclettes en libre-service, l'entreprise Ofo, valorisée à plus de 2 Mds USD en 2017, s'est retirée au deuxième semestre 2018 de la plupart des pays où elle s'était déployée à peine quelques mois auparavant<sup>3</sup>. Entré en bourse en septembre 2018, Meituan Dianping (site

<sup>1</sup> À partir de juin 2017, l'appareil de propagande avait d'ailleurs qualifié de « nouvelles grandes inventions chinoises » le e-commerce, le paiement mobile, les bicyclettes en libre-service et le train à grande vitesse - au même titre que la boussole, la poudre à canon, le papier et l'imprimerie, jadis...

<sup>2</sup> « zhongguo xin tong yuan yanjiu shuju quan guo chao 99% wang yue che siji bu hege », *Sina*, 6 août 2018. L'auteur de l'étude est la CAICT, « think tank » affilié au MIIT.

<sup>3</sup> « jiaotong yunshu bu bangong ting gong'an bu bangong ting guanyu jin yi bu jia qiang wangluo yuyue chu zu qiche he siren xiao ke che hecheng an quan guanli de jinji tongzhi », CAC, 11 septembre 2018. Fin décembre 2018, probablement avec l'accord tacite des autorités, Didi Chuxing a annoncé qu'il ne licencierait pas ses chauffeurs ; voir : « Didi 2019 nian qi quan mian qingtui sija che ? Didi : jia xiaoxi », *sina*, 26 décembre 2019.

<sup>4</sup> Son fondateur, Dai Wei (qui peut pourtant se prévaloir d'appuis politiques disposant d'une situation élevée au sein du PCC), a quant à lui été placé sur une « liste noire » des mauvais payeurs par un tribunal de Pékin au début du mois de décembre 2018.

d'évaluation de restaurants, livraison à domicile etc.) a affiché un résultat opérationnel négatif au premier semestre 2018 (-15%, après -9% au premier semestre 2017). Enfin, le leader chinois du VTC, Didi Chuxing, en situation de monopole après avoir éconduit Uber de Chine, a fait état d'un résultat négatif de 1,6 Md USD pour l'année 2018 après des pertes estimées à 300 M USD en 2017. Le précédent Ofo laisse à penser que ses projets d'expansion à l'international pourraient s'en trouver contrariés.

**3. Les grands groupes chinois de la tech ont enregistré des résultats boursiers mitigés en 2018.** Début mars 2019, en glissement annuel, les cours des actions de Baidu (moteur de recherche), Alibaba (e-commerce) et Tencent (messagerie, jeux vidéo, e-commerce) avaient reculé de près de 40%, 4% et 23%, respectivement (sur la même période, le Shanghai Composite et l'indice Hang Seng de Hong Kong avaient enregistré des baisses de 7% et 3%, respectivement). De multiples facteurs expliquent ces contre-performances, dont notamment la chute des taux de marge opérationnelle des principales plateformes numériques du pays, chute comprise entre 30 et 50% pour plusieurs plateformes majeures – voir *annexe*. Du fait des moindres perspectives de croissance de leurs cibles et de moyens en diminution (les VC chinois sont eux-mêmes en partie abondés par les plateformes numériques chinoises comme Tencent ou Alibaba), **les investissements en capital-risque sont eux-aussi moins dynamiques depuis la deuxième moitié de l'année 2018.** Selon *Preqin*, au quatrième trimestre 2018, le nombre de transactions était en retrait de 25% en glissement annuel (713), tandis que les montants associés avaient chuté de 12% à 18 Mds USD, le plus faible montant depuis 2015<sup>4</sup>. Alors que, ces dernières années, nombre d'entreprises innovantes chinoises ont eu

tendance à privilégier l'acquisition rapide de parts de marché sur la mise au point d'un modèle d'affaires soutenable (c'est le cas de Didi Chuxing, Ofo, Mobike, Meituan etc.), la moindre abondance de financements pourrait contraindre un certain nombre d'entre elles à explorer de nouvelles stratégies.

**4. Un certain nombre d'entreprises ont réagi en réduisant leurs dépenses de fonctionnement.** En 2018, les entreprises de l'internet, des télécom et du e-commerce ont été les moins prodigues en bonus de fin d'année<sup>5</sup>. Elles cherchent également de plus en plus à réduire certains avantages (déjeuners, gym etc.) accordés à leurs employés. Selon le cabinet Jefferies, le rythme de croissance des budgets alloués aux dépenses publicitaires devrait en outre être divisé par deux par rapport aux années précédentes<sup>6</sup>. Dans certains cas, ces mesures d'austérité ont été mal accueillies : en particulier parmi les chauffeurs de VTC ou les livreurs à domicile, en aval de la chaîne de valeur. En avril 2018, plusieurs dizaines de chauffeurs du service de livraison de Didi Chuxing ont manifesté à Wuxi (Jiangsu) pour protester contre l'augmentation du seuil d'éligibilité à des « primes de loyauté ». En février 2019, la flotte de livreurs à domicile de Meituan Dianping a entamé un mouvement de grève dans plusieurs villes du pays (Jinan, Linyi, Huizhou, Dongguan, Pinghu etc.), pour protester contre les réductions des commissions à la course ou la retenue de frais de carburant décidées par la plateforme (et susceptibles de réduire de moitié les revenus mensuels de certains livreurs<sup>7</sup>). De même chez Fengniao Delivery, prestataire logistique du concurrent Ele.me (contrôlé par Alibaba), dont certains livreurs ont fait le piquet dans le Heilongjiang en janvier 2019 puis à Shenzhen et Qingdao à la fin du mois de février 2019 etc.<sup>8</sup>

**5. Pour l'année 2017, les estimations officielles** faisaient état de 70 M emplois induits par

<sup>4</sup> Cette baisse s'est poursuivie en 2019 : en janvier, d'après Zero2Ipo, les investissements en capital-risque ont chuté de près de 68% en glissement annuel pour s'établir à 4,3 Mds USD ; le nombre de transactions a lui aussi chuté de plus de 60% (286). En outre, les secteurs liés à la consommation ont été remplacés par les « services aux entreprises » comme cible prioritaire des investissements en capital-risque, confirmant la transition en cours dans la tech chinoise.

<sup>5</sup> Dans ces secteurs, seuls 46,5% des cadres en auraient bénéficié (moins que dans l'agriculture ou l'automobile) en 2018. Voir :

« 2018 bailing nianzhongjiang diaocha baogao », *zhaopin*, 17 janvier 2019.

<sup>6</sup> « Chinese tech scene hit by job cuts as austerity bites », *Financial Times*, 5 mars 2019.

<sup>7</sup> Voir « Linyi meituan waimai xiaoge bagong ! Renzei peisong jiage jiangdi wufa jieshou », *linyi hedong wang*, février 2019.

<sup>8</sup> Pour un recensement (quasi) exhaustif de ces mouvements sociaux, voir la *carte interactive* de l'ONG hongkongaise *China Labour Bulletin*.

« l'économie du partage » et de 42,5 M d'emplois générés par le commerce en ligne<sup>9</sup>. Or, depuis l'automne 2018, un nombre croissant de plateformes numériques entreprennent de réduire leurs effectifs<sup>10</sup>. Le site de recherche d'emploi en ligne, Zhaopin.com fait ainsi état d'une baisse de 50%, en glissement annuel, des offres d'emploi dans l'IT et dans l'internet au troisième trimestre 2018 (dans le secteur du commerce en ligne-, la baisse atteint même près de 60%). Certaines entreprises procèdent même à des licenciements. C'est notamment le cas du VTC Didi Chuxing (annonce d'une réduction de 15% des effectifs au siège ; 2 000 postes sont concernés<sup>11</sup>) ; de Netease (selon certaines sources, 30% des effectifs du groupe dans le e-commerce et l'éducation seraient concernés ; 40% des effectifs de la division spécialisée dans la commercialisation de produits frais) ; l'application de retouche de photographies Meitu ; ou encore la plateforme de e-commerce JD.com (réduction de 10% des effectifs dans le haut management – seule une dizaine de poste seraient toutefois concernés). En janvier 2019, un porte-parole de la NDRC s'est voulu rassurant, en affirmant qu'« aucun licenciement de masse n'a eu lieu dans le secteur de l'internet »<sup>12</sup>. Toutefois, au début du mois de mars 2019, l'internet chinois continue à bruiser de rumeurs selon lesquelles de nombreuses autres entreprises de la tech poursuivraient la réduction de leurs effectifs : le leader chinois de la reconnaissance faciale, iFlytek, le moteur de recherche Baidu, la plateforme de streaming vidéo iQiyi, et les réseaux sociaux Sina (blog) et Zhihu (partage de connaissances) – entre autres – seraient concernés<sup>13</sup>. Dans certains secteurs, comme le e-commerce, la question d'une possible consolidation est désormais ouverte<sup>14</sup>.

**6. En réaction, certains groupes ont déjà amorcé un pivot vers l'internet industriel,** perçu comme un possible relais de croissance. Alibaba, mais aussi JD.com, collaborent déjà avec certains de leurs clients afin de leur permettre de produire des marchandises sur mesure pour les consommateurs chinois sur la base de l'analyse des données récoltées sur leurs sites<sup>15</sup>. En septembre 2018, Jack Ma (Alibaba) est allé plus loin en dévoilant sa vision dite « New Manufacturing », qui voit les grandes unités de production être peu à peu remplacées par des plus petites unités répondant, de manière personnalisée, aux demandes individuelles de consommateurs. La division « cloud » d'Alibaba (5,6% des revenus du groupe au quatrième trimestre 2018, en croissance de 84% en glissement annuel) propose déjà des solutions aux entreprises de production afin, entre autres, d'optimiser la gestion de leurs inventaires, leur R&D ou la gestion de leur production. L'entreprise a également développé des plateformes destinées aux villes intelligentes (en opération à Hangzhou et en cours de déploiement à Kuala Lumpur), à la gestion « intelligente » de l'énergie, à l'optimisation du système de santé public etc. Le même mois, Tencent (dont le patron, Pony Ma, avait été l'un des inspirateurs du plan « Internet + » promulgué en 2015 par le Premier Ministre chinois dans le but de favoriser la numérisation de l'économie chinoise, et notamment de son appareil productif), a pour sa part annoncé la création d'une nouvelle division du groupe, destinée au cloud et aux « industries intelligentes », dont notamment les suivantes : distribution, éducation, santé, services municipaux (transport, sécurité etc.).

**P. Martin**

<sup>9</sup> Voir : « China E-Commerce Report », MOFCOM, 2017 ; « zhongguo gongxiang jingji fazhan niandu baogao (2018) », SIC, 2018

<sup>10</sup> Voir : « dashuhu : hulianwang hangye qeshi chuxian qiye zhaopin xuqiu fanghuan », *dafenghao*, 25 octobre 2018. L'on peut également supposer que la baisse des résultats a probablement conduit les banques à réduire leurs crédits, aggravant les difficultés des entreprises et entraînant ces licenciements.

<sup>11</sup> « didi jiang caiyuan 2 000 ren, zhan bi 15% », *beijing qingnian bao*, 16 février 2019.

<sup>12</sup> « fagaiwei : meiyou daguimo caiyuan, jingji zengzhang 1 % ladong 200 wan ren jiuye », *21 jingji*, 22 janvier 2019.

<sup>13</sup> Pour une liste plus complète, voir, par exemple, ce [fil Weibo](#).

<sup>14</sup> À titre d'exemple, à l'automne 2017, quelques mois avant l'annonce de son partenariat avec Tencent, la plateforme cantonaise VIP Shop avait déjà fait l'objet d'une offre de rachat (non publique) de la part d'Alibaba. Ces derniers mois, plusieurs petites plateformes spécialisées dans le cross-border ont par ailleurs mis la clef sous la porte : Lashouwang, Jiemai Wang, Mitao, Ensogo, Ezbuy etc.

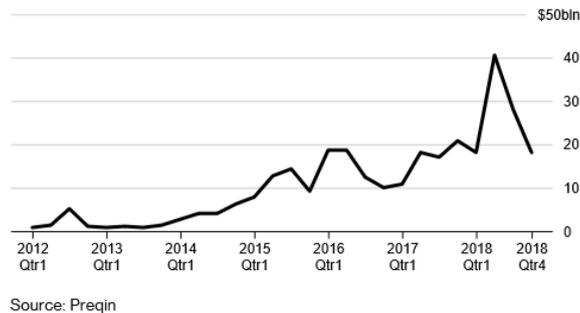
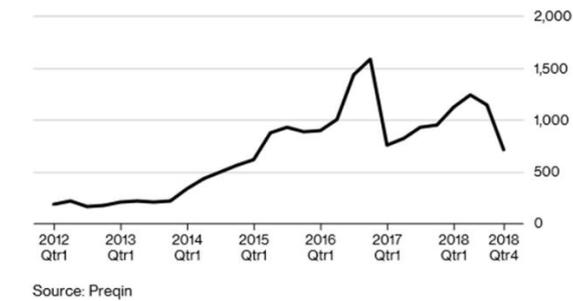
<sup>15</sup> Rémy Cointreau, par exemple, a produit des liqueurs sur la base d'informations sur les goûts des consommateurs chinois lui ayant été fournies par JD.com.

## ANNEXE

### Evolution des taux de marge opérationnelle d'une sélection de plateformes numériques

	2017	2018
Alibaba (T4)	31%	23%
Tencent (T3)	33%	28%
Baidu (T4)	33%	22%
JD.com <sup>1</sup>	0,8%	0,4%
Netease	22,5%	11,8%

### VC : évolution du nombre de transactions et des montants associés (2012-2018)



## AmCham China Business Climate Survey 2018 : les entreprises américaines en Chine face à la guerre commerciale

<sup>1</sup> JD.com possède ses propres inventaires de produits et sa propre logistique, ce qui induit des dépenses et des coûts de fonctionnement beaucoup plus importants que les plateformes du groupe Alibaba, par exemple, qui se contentent de mettre en relation vendeurs et acheteurs. En janvier 2015, Jack Ma avait d'ailleurs qualifié de « tragédie » le modèle d'affaires de son concurrent JD.com ; voir : « [Ma Yun tan Jingdong : Jingdong jianglai hui chengwei beiju, qianwan bu yao qu peng ta](#) », zhongguo qiyejia, 8 janvier 2015.



*La Chambre de commerce américaine en Chine (AmCham China) a publié, le 26 février 2019, sa traditionnelle enquête de confiance des entreprises américaines installées en Chine. Interrogées au moment où les incertitudes relatives à la guerre commerciale étaient particulièrement vives (novembre et décembre 2018), celles-ci voient leur optimisme traditionnel s'éroder. Cette prudence nouvelle est à la fois une conséquence de l'incertitude créée par la guerre commerciale et un témoignage de ce que les entreprises étrangères basées en Chine sont quelque peu désemparées face aux messages jugés contradictoires des autorités chinoises en matière d'accès au marché. Si les entreprises américaines rejettent en bloc l'utilisation par l'administration Trump de l'instrument tarifaire, beaucoup conviennent de la nécessité de recourir à une approche plus dure que sous les administrations précédentes.*

## **1. La guerre commerciale créé un climat d'incertitude pour les entreprises américaines**

L'ombre de la **guerre commerciale** plane sur le rapport d'AmCham, qui consacre cette année un chapitre entier à l'analyse de ses effets sur les entreprises américaines.

Citée par 45% des opérateurs, **l'escalade des tensions sino-américaines (absente des enquêtes précédentes) apparaît directement au troisième rang des « business challenges »** les plus souvent rencontrés par les entreprises américaines, juste derrière des enjeux plus habituels : opacité du cadre réglementaire chinois, hausse du coût du travail (voir annexe)

**La majorité des entreprises américaines implantées en Chine disent être affectées par l'escalade tarifaire** (seul un quart d'entre elles déclarent ne ressentir aucun effet sur leurs activités). Dans la plupart des cas, les tarifs créent un surcoût de production (pour un tiers des entreprises), qui peut se traduire par une augmentation des prix de vente (30% des cas). **Plus rares sont les entreprises pour qui les tarifs se traduisent par de réelles pertes de marché** : 10% des entreprises déplorent une diminution « significative » (supérieure à 10%) de leur chiffre d'affaire, tandis que 21% d'entre elles disent avoir été évincées de certains marchés du fait du surcoût induit par les tarifs.

En revanche, **près de la moitié des entreprises interrogées (44%) témoignent être confrontées en Chine à des barrières non-**

**tarifaires accrues** depuis l'imposition de tarifs réciproques : inspections, retards dans les procédures de dédouanement ou d'obtention de licences, etc.

Face à ce nouveau climat d'incertitude, **les entreprises américaines font preuve de retenue dans leurs décisions d'investissements** : 28% des répondants disent que les tensions les amènent à repousser ou annuler des projets d'investissement. Par ailleurs, un nombre significatif d'entreprises déclarent envisager **d'ajuster leurs chaînes d'approvisionnement** en délocalisant leurs activités d'assemblage en dehors de la Chine (19%) ou des États-Unis (23%). Une minorité d'entreprises évoquent la possibilité d'une délocalisation pure et simple de leurs activités de production, hors de Chine (3%) ou hors des États-Unis (5%).

Contrairement aux éditions précédentes qui mettaient davantage l'accent sur les défis en matière de main d'œuvre (coût du travail, qualifications), l'étude de cette année présente l'intérêt d'illustrer certaines **problématiques « structurelles »** au cœur du différend sino-américain, à l'instar des transferts de technologie forcés. **49% des opérateurs du secteur « ressources et industrie »<sup>1</sup>, et 43% du secteur des industries de pointe<sup>2</sup> estiment qu'une diminution des incitations à procéder à des transferts de technologie<sup>3</sup> aurait un impact significatif sur le niveau de leurs investissements en Chine.** Plus généralement, tous secteurs confondus, 53% des répondants continuent de considérer que les **risques en**

<sup>1</sup> Ce groupe regroupe les secteurs de l'agriculture, de l'automobile et des transports, des machines, de l'énergie et d'autres secteurs de l'industrie lourde.

<sup>2</sup> Aérospatial, pharmacie, technologies médicales, TIC.

<sup>3</sup> « Reducing the need for us to engage in technology transfer »

**matière de vol de propriété intellectuelle** (« *IP leakage* ») et les menaces sur la **sécurité des données** sont plus élevées en Chine qu'ailleurs (en hausse d'un point).

## **2. Malgré des résultats économiques positifs, l'optimisme traditionnel des entreprises américaines s'érode**

Les entreprises américaines installées en Chine se singularisaient, lors des dernières éditions de l'enquête de confiance par leurs bons résultats sur le marché chinois et par leur optimisme.<sup>4</sup>

**L'année 2018 s'est encore révélée généralement profitable pour les entreprises américaines** : 62% des répondants signalent une hausse de leur chiffre d'affaires. Dans le même temps, dans un contexte de ralentissement économique, de plus en plus d'entreprises voient leur CA diminuer en 2018 (12% contre 7% l'année dernière). Les entreprises du secteur « ressources et industrie » connaissent les résultats les moins positifs.

**L'optimisme des entreprises américaines quant à leurs perspectives de croissance sur le marché chinois semble moins prononcé cette année** : 64% des opérateurs interrogés se déclarent optimistes, un chiffre certes élevé mais largement inférieur à celui de l'année dernière (86%). A cette prudence semble s'ajouter un certain embarras de la communauté d'affaires américaine face aux signaux contradictoires envoyés par les autorités chinoises. D'une part, **les entreprises américaines se disent relativement confiantes pour ce qui est de la concrétisation prochaine des promesses chinoises d'ouverture** : 50% pensent que la Chine s'ouvrira davantage sur les trois prochaines années, contre 34% il y a deux ans. D'autre part, **seules 20% des entreprises américaines disent se sentir « de plus en plus**

**les bienvenues » en Chine** ; 46% sont persuadées du contraire.

**L'opacité persistante du cadre réglementaire** - citée comme premier « *business challenge* » pour la quatrième année consécutive – explique en partie cette perception ambivalente. Pour la première fois, les entreprises interrogées mentionnent également la **concurrence accrue des entreprises privées** chinoises comme l'un de leurs principaux défis. Cette concurrence est perçue avec d'autant plus d'inquiétude que **44% des entreprises américaines continuent de considérer qu'elles sont moins bien traitées que leurs concurrents chinois** (en baisse de deux points par rapport à 2017, voir annexe 2). Les discriminations en matière **d'accès aux subventions** sont présentées comme un problème croissant (+10 points).

## **3. Les entreprises rejettent l'instrument tarifaire mais sont partisans d'une approche américaine dure**

En parfaite cohérence avec les prises de position publiques des représentants d'AmCham China<sup>5</sup>, **seules 4% des entreprises américaines interrogées se déclarent favorable au maintien des tarifs comme levier vis-à-vis de la Chine**. Toutefois, les attentes des entreprises vis-à-vis de l'administration américaine sont plus fortes que les années précédentes : 47% des entreprises (+20 points) se déclarent favorables à ce que le gouvernement américain défende avec « plus de force » l'établissement d'un *level-playing field* ; **31% souhaitent l'application du principe de réciprocité dans le domaine des investissements (+14 points)** et 30% sont en faveur de la reprise de négociations pour un accord bilatéral sur les investissements (+20 points).

**C. Bortolini, E. Jacques**

*AmCham China*

<sup>4</sup> Note du SER de Pékin : *La perception du climat des affaires en Chine par les entreprises américaines avant le lancement de la guerre commerciale*, 1<sup>er</sup> août 2018.

<sup>5</sup> A Pékin, l'AmCham se montre généralement critique vis-à-vis de l'utilisation, par l'administration Trump, de tarifs « punitifs et non-ciblés »

Fondée en 1991, la Chambre de commerce américaine en Chine (AmCham China) est une organisation indépendante à but non-lucratif, représentant les intérêts d'environ 900 entreprises états-unienne, dont elle est la seule organisation de représentation officiellement reconnue. Ses objectifs proclamés sont entre autres d'« améliorer le climat des affaires en Chine », de « renforcer la coopération et la compréhension réciproque entre les États-Unis et la Chine » et de « promouvoir le développement du commerce et des investissements Chine-USA ». Elle est divisée en 4 antennes locales. Ses recommandations sont élaborées à travers une vingtaine de groupes de travail. Elle est présidée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 par Tim Stratford, ancien assistant de l'USTR.

### Annexe 1 : principaux défis rencontrés par les entreprises américaines sur le marché chinois

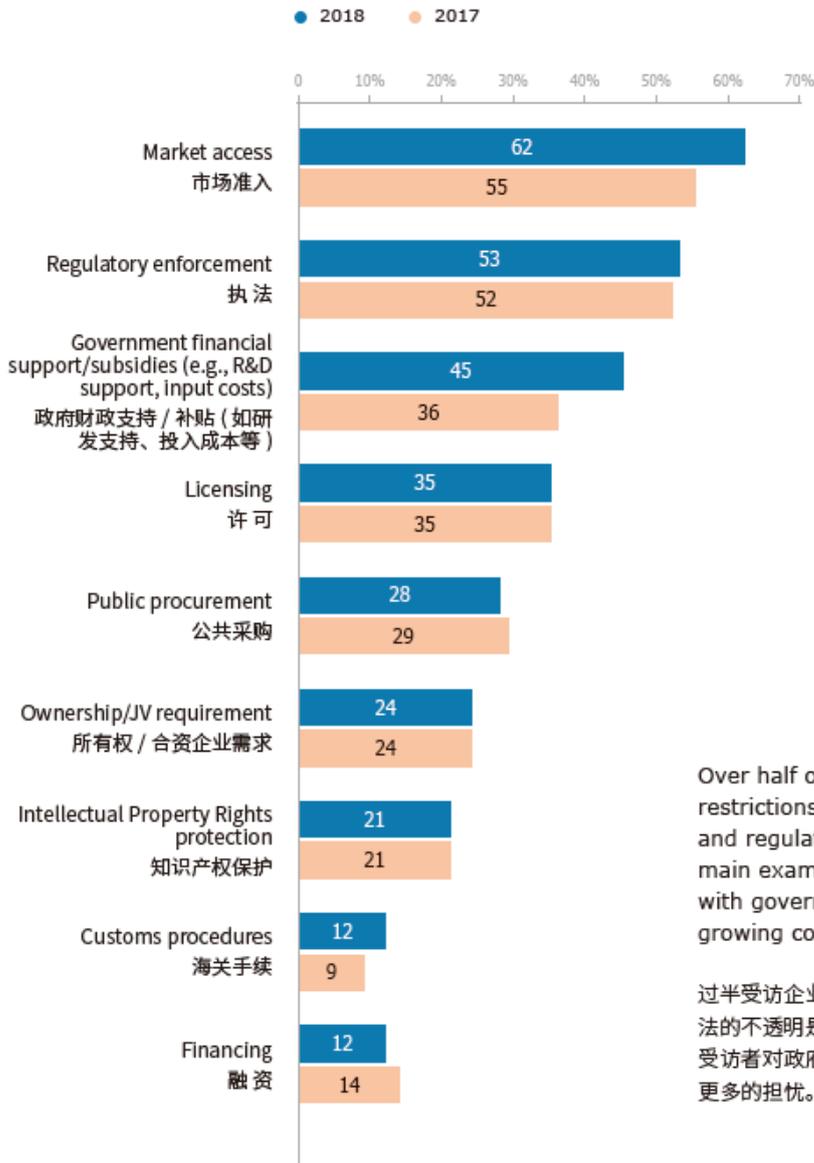
	Technology & other R&D-intensive industries 技术和其他研发行业	Resources & Industrial 工业和资源行业	Consumer 消费行业	Services 服务行业
1	Inconsistent regulatory interpretation and unclear laws & enforcement 法律法规解释执行不一致 / 不明确 (55%)	Inconsistent regulatory interpretation and unclear laws & enforcement 法律法规解释执行不一致 / 不明确 (56%)	Rising labor costs 劳动力成本增加 (56%)	Inconsistent regulatory interpretation and unclear laws & enforcement 法律法规解释执行不一致 / 不明确 (56%)
2	Rising tensions in US-China relations 中美关系日益紧张 (46%)	Rising labor costs 劳动力成本增加 (50%)	Inconsistent regulatory interpretation and unclear laws & enforcement 法律法规解释执行不一致 / 不明确 (50%)	Rising tensions in US-China relations 中美关系日益紧张 (51%)
3	Increased competition from privately owned Chinese companies 来自中国私营企业的竞争加剧 (36%)	Rising tensions in US-China relations 中美关系日益紧张 (46%)	Rising tensions in US-China relations 中美关系日益紧张 (43%)	Rising labor costs 劳动力成本增加 (51%)
4	Chinese tariffs on US goods 中国对美国商品加征关税 (34%)	Chinese tariffs on US goods 中国对美国商品加征关税 (42%)	Shortage of qualified employees 缺少合格的员工 (38%)	Shortage of qualified employees 缺少合格的员工 (38%)
5	Rising labor costs 劳动力成本增加 (33%)	Industry overcapacity 行业产能过剩 (32%)	Difficulty obtaining required licenses 获取相关许可证件困难 (33%)	Regulatory compliance risks, including insufficient lead-time to comply with new regulations 监管合规风险, 包括没有足够准备时间符合新的规定 (34%)

Source : AmCham

### Annexe 2 : principaux domaines dans lesquels les entreprises américaines ressentent une discrimination en faveur de concurrents locaux

**In which areas do you think your company is treated unfairly compared with local companies? (Select all that apply)**

您认为您的公司在哪些方面与当地的公司相比，受到了不公平的对待？（选择所有适用选项）



Over half of respondents agreed that restrictions on market participation and regulatory enforcement are the main examples of unfair treatment, with government financial support a growing concern.

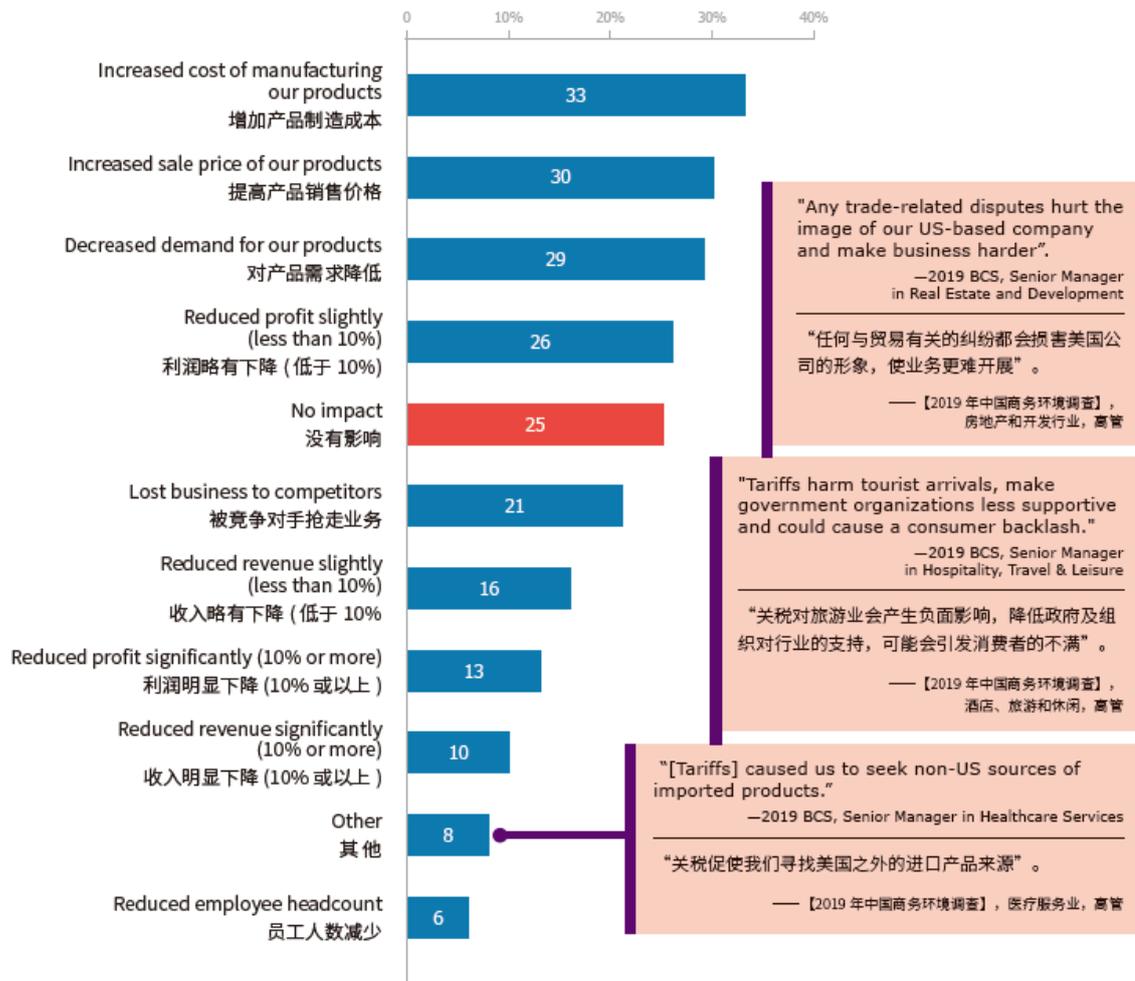
过半受访企业表示市场准入的限制和监管执法的不透明是不公平待遇的主要实例，同时，受访者对政府对本土企业的财政扶持表示了更多的担忧。

Source : AmCham

### Annexe 3 : principaux domaines dans lesquels les entreprises américaines ressentent une discrimination en faveur de concurrents locaux

#### How is the implementation of bilateral tariffs impacting your business operations in China? (Check all that apply)

双边贸易关税的实施对贵司在华运营有何影响?(选择所有适用选项)

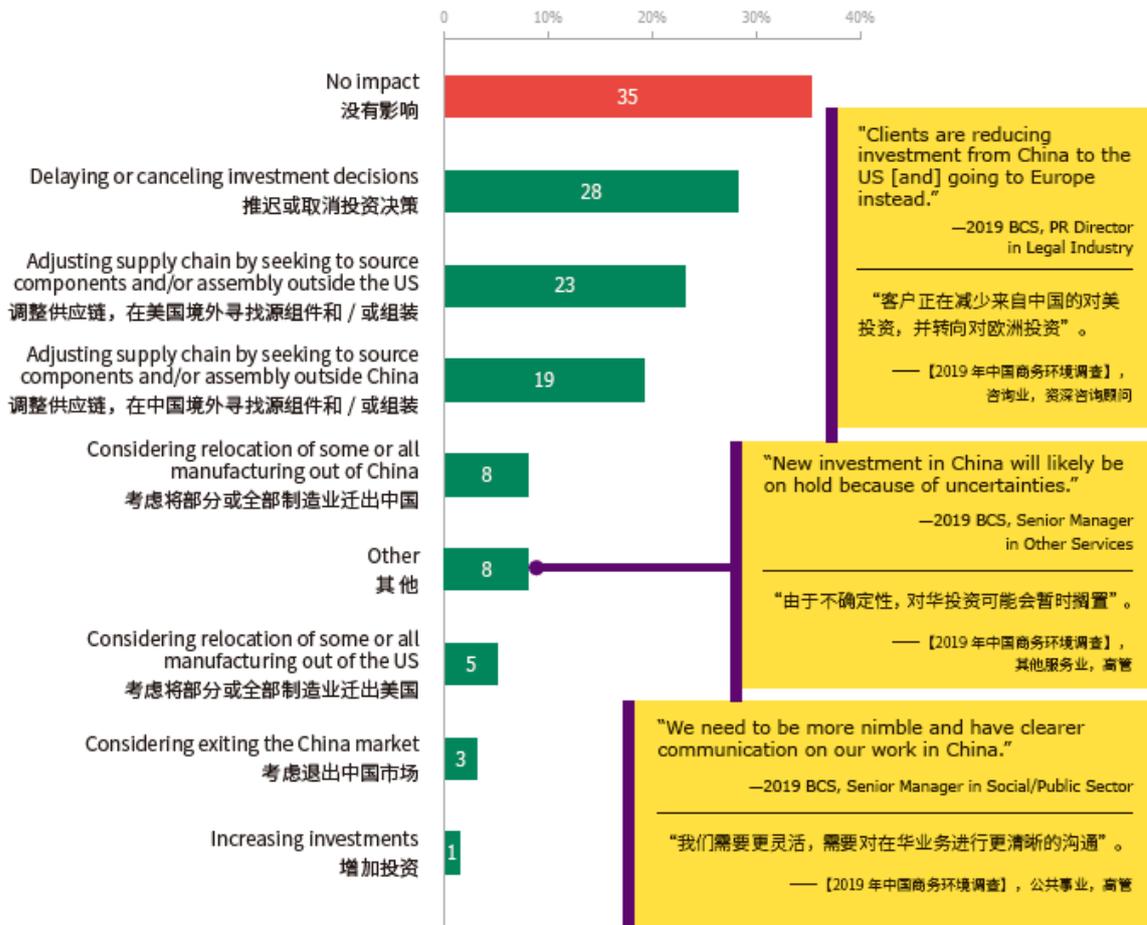


Source : AmCham

## Annexe 4 : impact des tensions commerciales sur les stratégies d'investissement des entreprises américaines

### How are tariffs and US-China trade tensions impacting your business strategy? (Check all that apply)

中美贸易争端及互相加征关税对贵司的商业战略有何影响?(选择所有适用选项)



Source : AmCham